

PER

799

BNQ

ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE



LE COMPLEXE CULTUREL ET ADMINISTRATIF DE MONTRÉAL

126

FÉVRIER 2004

L'ÈRE MUROX EST ARRIVÉE

Adieu outils révolus, bienvenue la performance ! Murox, une bâtisse conventionnelle pas comme les autres, construite de panneaux autoporteurs qui éliminent les colonnes périphériques et permettent une plus grande liberté de création. Murox, la solution simple, rapide et résistante. 1 888 316-8769 • www.canammanac.com

murox
SOLUTIONS + SERVICE



TRUELLE

le groupe
canam manac

SOMMAIRE

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE
LE COMPLEXE CULTUREL ET ADMINISTRATIF DE MONTRÉAL

- 4 CONCOURS ET QUALITÉ ARCHITECTURALE
Georges Adamczyk
-
- 7 LE PROJET LAURÉAT
DE ARCHITEKTEN CIE. + ÆDIFICA TPL ARCHITECTURE
-
- 10 LES 4 PROJETS FINALISTES
COHLMeyer ARCHITECTS LIMITED
PROVENCHER ROY ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
JODOIN LAMARRE PRATTE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
CARDINAL HARDY ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
- 12 NOMADE + LEMAY
- 14 OPUS 4 / BUSBY + ASSOCIATES
PROSCENIUM ARCHITECTURE,
BEAUCHAMP BOURBEAU RÉAL PAUL
ARCOP ARCHITECTES
- 16 SAUCIER + PERROTTE
MENKÈS SHOONER DAGENAI ARCHITECTES
-
- 18 LES 5 MENTIONS HONORABLES
3XNIELSEN A/S
HAL INGBERG, ARCHITECTE / BIRTZ BASTIEN ARCHITECTES
- 20 HILLIER
LEA ZEPPELLI, ARCHITECTE / O.I. JEAN BEAUDOIN
MASSIMILIANO FUKSAS ARCHITETTO

CRÉDITS

Sur la page couverture
Une modélisation du projet lauréat présenté par
DE ARCHITEKTEN CIE. + ÆDIFICA TPL ARCHITECTURE

Éditeur: PIERRE BOYER-MERCIER
Membres fondateurs de la revue: PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD ET JEAN-H. MERCIER.
Membres du comité de rédaction: GEORGES ADAMCZYK, DAVID COVO, ÉMILIEN VACHON, BORKUR BERGMAN, LUC NOPPEN.
Production graphique: CŒPILIA DESIGN INC.
Directeur artistique: JEAN-H. MERCIER.

Représentants publicitaires (Sales Representatives) : JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS.
■ Bureau de Montréal: 100, Alexis Nihon, bureau 592 / Ville Saint-Laurent, Québec /H4M 2P1.
Téléphone: (514) 747-2332 / Télécopieur: (514) 747-6556.
■ Bureau de Toronto : 1-800-689-0344.

ARQ est distribuée à tous les membres de L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC ET DE LA SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC
Dépôt légal: BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC et BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.
© ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC: Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.
ISSN: 1203-1488.

Envois de publications canadiennes: contrat de vente #40037429

ARQ est publié quatre fois l'an par ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC, organisme sans non-lucratif.

Les changements d'adresse et les demandes d'abonnement doivent être adressés à:

ART ET ARCHITECTURE QUÉBEC / 86, rue Morin, Sainte-Adèle, Qc / J8B 2P7 / Tél. rédaction: (514) 523-7024; administration (450) 229-0551.

Abonnements au CANADA (taxes comprises): 1 an (4 numéros): 36,81 \$ / 57,51 \$ pour les institutions et les gouvernements.

Abonnements USA 1 AN: (4 numéros) 50,00 \$ / Abonnements AUTRES PAYS: 60,00 \$.

ARQ est indexé dans «Repères».

Tout le monde se fie à elles



Anne, architecte depuis 11 ans, recommande les fenêtres JELD-WEN Collection Donat Flamand à tous ses clients. Parce qu'elles offrent un choix incomparable de formes et de couleurs. Et parce qu'elles sont fiables. Aujourd'hui, demain et pour toujours.

Marc, entrepreneur depuis 17 ans, recommande les fenêtres JELD-WEN Collection Donat Flamand à tous ses clients. Parce qu'elles sont très efficaces en terme d'étanchéité et d'insonorisation. Parce qu'elles sont faciles à installer. Et qu'elles sont fiables. Aujourd'hui, demain et pour toujours.

Sur la quincaillerie
et le verre scellé
usage résidentiel

Garantie
à vie

FIABILITÉ pour la vie^{MD}
Fabriqué avec fierté au Canada 🍁

JELD-WEN[®]
PORTES ET FENÊTRES
Collection Donat Flamand[®]

www.donatflamand.com ou 1 800 463-1930 sans frais.



PIERRE LUGANO — COLLECTION PHARO



PIERRE LUGANO — COLLECTION MAJESKA



PAVÉ PALAZZO — COLLECTION CLASSIK



PAS DE JARDIN — COLLECTION MAJESKA

LES CRÉATEURS DES PRODUITS RINOX
SONT FIERS DE VOUS PROPOSER LE FRUIT
DE LEUR TALENT DANS LES DOMAINES DE
L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER,
DE LA MAÇONNERIE ET
DU REVÊTEMENT MURAL
DÉCORATIF.

AVANT-GARDISTE, RINOX INNOVE GRÂCE
À L'ESTHÉTISME EXCLUSIF DE SA LIGNE
DE PRODUITS, À SON CONCEPT REPENSÉ
ET DÉVELOPPÉ POUR VOUS INSPIRER DANS
LA RÉALISATION DE VOS PLUS BELLES
CRÉATIONS. VISUALISEZ-LES AVEC DES
PRODUITS QUI SURPASSENT TOUTES LES
NORMES DE QUALITÉ DE L'INDUSTRIE.

LA CRÉATION AU SERVICE DES CRÉATEURS



par
Georges
Adamczyk

COMPLEXE CULTUREL ET ADMINISTRATIF DE MONTRÉAL

CONCOURS ET QUALITÉ ARCHITECTURALE

CULTURE URBAINE ET CONCOURS D'ARCHITECTURE AU QUÉBEC

Le concours d'architecture, selon les historiens, apparaît dès l'Antiquité, mais on peut cependant situer le développement du concours d'architecture comme pratique spécifique d'attribution de la maîtrise d'œuvre pour des ouvrages privés ou publics telle qu'on la connaît aujourd'hui, au début de la Renaissance italienne. C'est une pratique courante dans les Académies au 16e, 17e, et 18e et c'est alors que se codifient les idées du *rendu*, de l'*envoi* et du *projet* sous la forme de dessins et de maquettes. Le concours d'architecture a pour objectif de rendre visible pour tous, une construction projetée. Comme institution démocratique, mais aussi comme consécration de l'autonomie intellectuelle et professionnelle des architectes et de leur rôle social, technique et artistique, le concours d'architecture prend une nouvelle signification politique et culturelle sous la Révolution française et durant la période de la Révolution industrielle en Angleterre. Pensons ici au Parlement de Londres après l'incendie de 1834 et à la polémique autour du choix de son style soit gothique, soit élisabéthain. Faisons ici un rapprochement un peu forcé avec nos propres débats au début du siècle précédent sur le style que devait adopter le projet lauréat d'Eugène Payette pour la Bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal : Classique, cela ressemblait trop à une banque, Gothique, à un temple protestant, pour finalement en arriver à évoquer un hôtel particulier parisien genre Trianon, un style très en vogue en Amérique du Nord. On sait que c'était un exercice typique de composition à l'École des Beaux Arts de Paris, très fréquentée par les architectes du Nouveau-monde. Cela convenait fort bien au bon abbé Dupaigne mais il faut dire qu'après ces modifications le projet lauréat ressemblait beaucoup au projet du perdant Omer Marchand. Comme quoi un concours sans débat public et sans controverse, cela n'existe pas. C'est en fait la nature même du concours d'ouvrir la discussion publique sur la forme du bâti et sur les enjeux culturels qu'elle supporte. Énumérer ici tous les concours célèbres dans les pays européens et ceux des Amériques serait fastidieux. On a constaté que 95 concours avaient été annoncés dans la revue *Progressive Architecture* dans la seule année de 1993. Au Canada, on ne dénombre que 120 concours d'architecture au cours des 40 dernières années, dont la moitié s'est tenue au Québec.

Le concours d'architecture est une des modalités possibles de la commande en architecture. On connaît la commande comme fait du Prince, la commande comme récompense, honneur ou faveur, la commande comme appel de service ou de candidature avec des types d'attribution basés sur des listes préétablies, sur l'étude de soumission, sur les lois du hasard, etc. Les concours d'architecture transportent dans l'espace public les modalités de la commande, la sortant en quelque sorte du secret de l'administration, et mettent ainsi de l'avant la qualité et la créativité comme principe de concurrence. Parfois, certains pays comme la France utilisent les concours pour attirer et familiariser les plus jeunes architectes avec la maîtrise d'œuvre visant ainsi à faire émerger un renouveau de l'architecture comme une des grandes composantes de la culture. Globalement c'est un mode d'action pour la culture et la démocratie.

Au Québec, c'est l'Ordre des architectes qui régit pour la profession, les concours d'architecture. Pour simplifier, disons que le concours peut s'appliquer à tous les types de projets. Il a pour but de permettre la confrontation d'idées, de choix techniques et de tendances esthétiques. Le concours doit favoriser l'innovation des processus, des produits et des usages. En général, le concours se base sur un programme, sur un site déterminé, sur un échéancier et sur une enveloppe budgétaire. Une proposition peut, à l'occasion, améliorer ces conditions de base tout en produisant une meilleure réponse. Il existe deux catégories de concours : le concours de projet et le concours d'idées. Le concours de projet est lancé pour la réalisation d'un ouvrage au terme duquel le gagnant se voit normalement attribuer le contrat d'exécution. Le concours d'idées a pour objectif l'obtention d'idées architecturales ou de propositions de projets susceptibles de résoudre un problème qui n'est défini que dans ses grandes lignes. Un concours peut être ouvert ou restreint. Le concours de projet peut être tenu en deux étapes : la première étant ouverte et la seconde fermée. Une première étape peut porter sur un concours d'idées et être suivie d'une deuxième étape qui porte sur le projet. Un conseiller professionnel, membre de l'Ordre des architectes et approuvé par ce même ordre, agit comme conseiller du promoteur du concours. Il supervise la préparation du programme, il élabore le règlement, obtient les approbations, assure la conformité du processus et veille à la bonne tenue des travaux d'une commission technique, s'il y en a une, et des travaux du jury. Le jury doit être composé d'une majorité d'architectes et sa composition doit être connue dès le lancement du concours. Il existe un guide pour le calcul des prix ou honoraires à accorder aux finalistes. Pour tout concours restreint, et cela dans tous les pays où les concours sont réglementés, une rémunération doit être prévue pour les concurrents invités ou sélectionnés. Pour un concours ouvert ou une première étape ouverte, il n'y a pas de rémunération mais des prix d'un montant variable peuvent être accordés aux lauréats par le promoteur.

Bien qu'au Québec nous n'ayons pas une grande tradition des concours d'architecture, il faut cependant noter que nous en tenons autant en nombre que l'ensemble du reste du Canada. On peut dire que l'architecture émerge en tant que cause culturelle à défendre au cours des années 80, après le tourbillon des années d'après-guerre et de la Révolution tranquille où triomphèrent le style international et les travaux d'infrastructures. Il y a, bien entendu, quelques chefs-d'œuvres dans cette période moderniste mais les destructions massives, l'appétit du gain et l'illusion du futur radieux ont causé des dégradations irréparables. L'architecture se divise alors entre celle du passé à préserver pour ses qualités et son savoir-faire et celle du présent, arrogante, commerciale, radoteuse ou racoleuse. C'est au cours de ces années 1980 que les Archifètes, la création de la revue ARQ et de ses concours pour les jeunes architectes, la publication du Livre blanc de l'architecture et l'attribution de Prix d'excellence par l'Ordre des architectes et la tenue du concours pour le Musée d'art contemporain, contribuent à faire évoluer les choses. Dans ce contexte, vont émerger de nouveaux créateurs sensibles à la culture urbaine tels que Dan Hanganu, Mario Saïa, Peter Rose, Jacques Rous-

seau et plusieurs autres. C'est aussi durant cette période qu'un plus grand intérêt se fait jour pour la qualité des formes architecturales de l'espace urbain. Tout cela nous mène aux années 90 avec une première série de concours coordonnés par le ministère de la Culture et des Communications : Pabos, Trois-Pistoles, Rimouski, Matane, etc. Le Centre canadien d'architecture et le Centre de design de l'UQAM assurent une plus grande visibilité de l'architecture auprès du public. Plusieurs édifices culturels montréalais font leurs marques : le Théâtre du Rideau Vert, le Théâtre d'Aujourd'hui, le Monument-National, l'Espace Go, le musée de la Pointe-à-Callières, l'Usine C et Carbone 14, la Cinémathèque québécoise. Les causes du patrimoine moderne, telle que celle qui mobilise le milieu pour la protection de Westmount Square contre des transformations abusives, rapprochent les défenseurs du patrimoine, les défenseurs de la ville traditionnelle et les acteurs de l'architecture vivante. Après le Centre d'interprétation de la Place Royale de Québec, le Théâtre Hector-Charland de l'Assomption et les Archives à Montréal, le concours international d'architecture pour la Grande Bibliothèque du Québec sera l'événement le plus important tandis qu'en 1999, le ministère de la Culture et des Communications créait enfin une direction de l'architecture, de l'art public et des équipements culturels en vue d'établir une véritable politique gouvernementale des concours d'architecture. Nous en attendons encore les premières initiatives. Passons sur l'épisode difficile du Palais des Congrès à Montréal, tout en notant l'excellent déroulement de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du Quartier international de Montréal. Mais ceci ferait l'objet d'une autre présentation qui traiterait du débat public sur les projets urbains.

Revenons sur deux concours récents : celui de la Place Royale et celui de la Grande Bibliothèque du Québec. Tenu en 1997, le concours de la Place Royale a, selon moi, une signification politique et culturelle importante. C'était un concours ouvert. Par son programme diversifié, par son appel à l'architecture contemporaine, ce concours fut une réelle et sans doute la première grande occasion d'un dialogue entre l'architecture du passé et celle du présent. Ce projet portait sur la création d'un équipement public majeur pour l'interprétation du site urbain qui l'accueillait. Il donnait à la cité un nouveau lieu, des habitations, et un passage public entre la ville haute et la ville basse. Ce concours dont le promoteur était la Sodac a généré plus de 50 propositions qui, prises ensemble, constituent un véritable état des lieux de l'architecture contemporaine au Québec. Une source d'inspiration pour les années à venir. Le dialogue réussi entre l'architecture contemporaine et celle du passé ne s'est malheureusement pas imposé comme une occasion souhaitable de définir collectivement des valeurs susceptibles d'orienter la commande architecturale dans l'avenir. Cependant, ce concours a eu le mérite d'avoir ouvert un débat collectif et l'on ne peut qu'espérer que ses promoteurs prolongent leurs initiatives et portent ainsi la discussion et l'action plus largement dans la société québécoise.

Quant au concours pour la Bibliothèque Nationale du Québec tenu en 2000, plus de 40 firmes y ont répondu. Parmi elles, une trentaine s'était déjà distinguée au niveau international. Toutes les cinq firmes sélectionnées : deux

Ce dossier a été préparé par la revue ARQ avec la collaboration de la Société immobilière du Québec. Tous les projets soumis à la première étape du concours ainsi que ceux des finalistes pour la deuxième étape du concours peuvent être consultés sur le site : www.siq.gouv.qc.ca
La revue ARQ tient à remercier Monsieur André Leguerrier, architecte et chargé de projet à la SIQ, conseiller professionnel du concours.

firmer du Québec, une de la Colombie-Britannique et deux de l'étranger ont produit des propositions d'une très haute qualité. Même perdants, les projets de Portzamparc et de Zaha Hadid font désormais partie du corpus de leurs œuvres diffusées et exposées dans le monde. La firme FABG/GDL se distingue par sa contribution à la réalisation du Centre des sciences et de la Caisse de dépôt à Montréal. La firme Saucier + Perrotte a construit sur cette expérience un nouveau cycle de projets prestigieux au Québec et en Ontario. Quant aux lauréats, la firme Patkau de Vancouver et leurs collaborateurs, non seulement vont-ils contribuer à la création d'un lieu urbain unique au Québec mais ils vont aussi, par leur projet, apporter une des meilleures réponses architecturales données à ce jour au programme d'une grande bibliothèque ouverte sur la ville. En bref, nous avons bien ici les composantes architecturales qui permettent à Montréal d'affirmer son ambition culturelle sur la scène nationale.

Ce sont là de bonnes raisons pour supporter la décision du ministère de la Culture et des Communications d'élargir cette expérience des concours à tous les projets d'équipements culturels de plus de deux millions de dollars. Ainsi, les concours d'architecture récents tels que Carleton, Château de la Terrebonne et St-Hyacinthe auront un impact décisif sur la qualité des territoires qui les accueillent tout en favorisant une plus grande reconnaissance de l'acte architectural en tant qu'acte culturel. Il faut aussi souligner l'importance du rôle des promoteurs. Sans eux, sans leur sensibilité et leur intérêt pour la collectivité et parfois leur témérité, il n'y a pas d'œuvre architecturale significative réellement possible.

Tout ce qui vient d'être dit ne doit pas nécessairement nous limiter à la contribution des architectes et à l'apport des concours d'architecture aux seuls édifices culturels. Il faudrait étendre vers les autres ministères, notamment ceux de la santé et de l'éducation, cette nouvelle politique et s'assurer aussi d'une plus grande préoccupation pour l'architecture de la part des administrations des grandes villes, beaucoup de petites villes ayant déjà fait leur part. Ainsi, nous aurions une véritable politique de la qualité architecturale des édifices publics au Québec.

Je ferais maintenant quelques remarques. J'insisterais d'abord sur le processus. C'est un processus démocratique car il est transparent. C'est un processus qui évite la facilité souvent mère de la médiocrité. C'est un processus qui tient à distance la tentation d'un art officiel, qui refuse la dictature du goût d'un groupe influent. Est-ce que cela permet d'obtenir le meilleur projet ? Quatre fois sur cinq disent les experts. Et quand ce n'est pas le meilleur projet, c'est toujours un bon projet. Les membres des jurys sont aussi des citoyens. Un bon jury assumera la confrontation des avis et des opinions et c'est de la discussion que naîtra sa recommandation. Les concours ont pour conséquence d'éliminer la communication directe avec le client pendant l'élaboration de la proposition du projet. Ceci demande que les programmes soient très bien préparés, que le client et les usagers aient très bien communiqué leurs intentions et que des documents complémentaires soient accessibles pour permettre aux concurrents de bien comprendre les enjeux du concours. C'est finalement moins un inconvénient qu'une

nécessité pour la transparence réelle du processus.

Au-delà de toutes ces considérations, il faut reconnaître la portée culturelle des concours. Ceux-ci obligent à rendre visible le travail de l'architecte, à diffuser ce travail dans la cité, à ouvrir de grands débats publics, à favoriser les confrontations d'opinions, à mieux reconnaître les formes et les intentions sociales, techniques et esthétiques des concepteurs et de leurs clients : des institutions publiques dont la mission est souvent culturelle. En fait, cela permet aussi de réduire la distance sociale entre l'architecture et le citoyen, de faire de l'architecture un service public en même temps qu'une activité culturelle essentielle pour les villes. Avec le développement des concours d'architecture peut-être qu'enfin nous n'entendrons plus le mot *béton*. On l'entend trop souvent chez certains intellectuels, artistes, ministres ou universitaires. Ce mot sonne comme un décret de mise à mort, impérial et totalitaire. Il dénie à l'architecture sa part d'histoire, de culture et d'art. Une ville se bâtit maison par maison, brique par brique. Les rues se définissent par les alignements de façades, les épaisseurs architecturales, les seuils, les jardins et les plantations, la physiologie joyeuse, digne ou austère des bâtiments. L'espace public se forme en place ordonnée ou en désordre exubérant avec des bâtiments publics qui parlent et qui chantent aussi parfois comme dirait Paul Valéry. L'expérience de l'architecture est polyphonique. Une bonne architecture est ouverte sur ce qui l'entoure, généreuse dans les espaces et les matières qu'elle renferme comme des trésors à découvrir, accueillante à toutes les interprétations, les analogies, les métaphores, les appels à la mémoire ou les sauts dans l'imaginaire des mondes à venir. Une ville, grande ou petite, ses quartiers, ses coins de rue, se reconnaît toujours d'un seul coup, par son architecture domestique et son architecture publique. Ici le théâtre, ici l'hôpital, tout autour des habitations sagement rangées, là-bas un grand jardin public et plus loin la mairie juste avant la gare. L'ordinaire se combine avec l'exceptionnel. Une architecture est belle et bonne lorsqu'elle démontre du caractère en offrant une grande «lisibilité citoyenne». Celle-ci n'est pas donnée, il faut constamment la réinventer. C'est le travail des architectes pour la ville.

LE CONCOURS INTERNATIONAL POUR LE COMPLEXE CULTUREL ET ADMINISTRATIF DE MONTRÉAL

Le Concours international d'architecture pour le projet d'un Complexe culturel et administratif à Montréal, au cœur du Quartier des spectacles, fut lancé au printemps 2002, suscitant d'emblée un grand enthousiasme du fait qu'il s'agissait d'un concours ouvert, à deux étapes, une première au Québec pour un concours d'architecture. Le Québec confirmait ainsi, par un geste très significatif, sa position de leader au Canada pour la recherche de nouveaux moyens en vue d'améliorer la qualité des édifices publics et d'assurer un rôle de premier plan aux créations architecturales dans le développement culturel. Après le concours de la Bibliothèque Nationale du Québec, celui-ci devait confirmer l'ambition de Montréal d'être l'une des grandes métropoles culturelles du 21^e siècle.

Le programme proposé pour ce projet d'envergure constituait en soi un très grand défi. Il visait à répondre à trois objectifs :

1. Offrir à l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) une résidence permanente et une salle de concert de classe internationale, dénommée «Maison de l'OSM», laquelle devait compter 1900 sièges (environ 13 000 m²).
2. Offrir aux Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec à Montréal (CMADM) un immeuble conçu, construit et équipé spécialement pour les besoins de cette institution de formation et de création (environ 13 000 m²).
3. Doter la région de la métropole d'un immeuble gouvernemental, désigné comme tel, répondant aux besoins stables et permanents d'espaces pour loger des bureaux du gouvernement (environ 52 000 m²).

L'ampleur de ce programme et les caractéristiques de ses composantes étaient à la mesure des enjeux urbains posés par le site retenu : un quadrilatère bordé par le boulevard de Maisonneuve, la rue de Bleury, la rue Sainte-Catherine et la rue Jeanne-Mance. Côté directement la Place des Arts, ce site ne comporte que quelques constructions dont deux immeubles, sur la rue Ste-Catherine, à préserver pour leur valeur patrimoniale et un autre, sur la rue de Bleury, sujet à des propositions de la part des concurrents qui pouvaient aller jusqu'au choix de son éradication. Au moment où les responsables des grandes villes s'interrogent sur les stratégies urbaines à déployer pour répondre aux effets des mutations sociales, économiques et culturelles qu'elles connaissent toutes, ce concours ouvert à l'échelle internationale s'offrait comme un laboratoire exceptionnel d'idées et de solutions originales, comme une occasion de recueillir les fruits de la recherche et la diversité des points de vue des architectes et des experts les plus aguerris oeuvrant sur la scène mondiale, mais aussi des plus jeunes firmes annonçant des positions plus radicales pour des changements techniques, pratiques, esthétiques et urbanistiques dans l'architecture à venir. D'autre part, les exigences particulières des trois composantes du programme et de leur articulation pour en faire un ensemble urbain cohérent bien qu'hétérogène, pour définir en quelque sorte une vision nouvelle et plurielle du domaine public, commande la recherche de solutions inventives prenant en compte la réalité concrète des situations et des usages et de leur inscription multiforme dans le temps et dans l'espace de la ville.

La direction du concours, la qualité et la précision des documents fournis, la commission technique et la composition du jury dont le rôle, rappelons-le, est consultatif bien que dans la plupart des cas déterminant, doivent être à la mesure des défis posés par un concours d'architecture aussi ambitieux afin d'en assurer la conduite de façon efficace, équitable et profitable. Ces conditions ont été réunies de façon remarquable par la Société immobilière du Québec, responsable de la tenue du Concours. La maîtrise éclairée du conseiller professionnel, André Leguerrier, et celle du secrétaire, maître Roch Maltais, ont été décisives pour l'organisation et le bon déroulement de ce premier grand concours ouvert à l'échelle internationale. Conforme aux dispositions prévues dans le Guide des concours de l'Ordre des architectes du Québec, ce concours a établi des normes et des critères susceptibles d'en faire un modèle pour les concours internationaux au Québec, tant privés que pu-

TRAVERTINI



Les Collections
CENTURA

porcelaine, céramique, vinyle, tapis

montréal : 514.336.4311 - québec : 418.653.5267

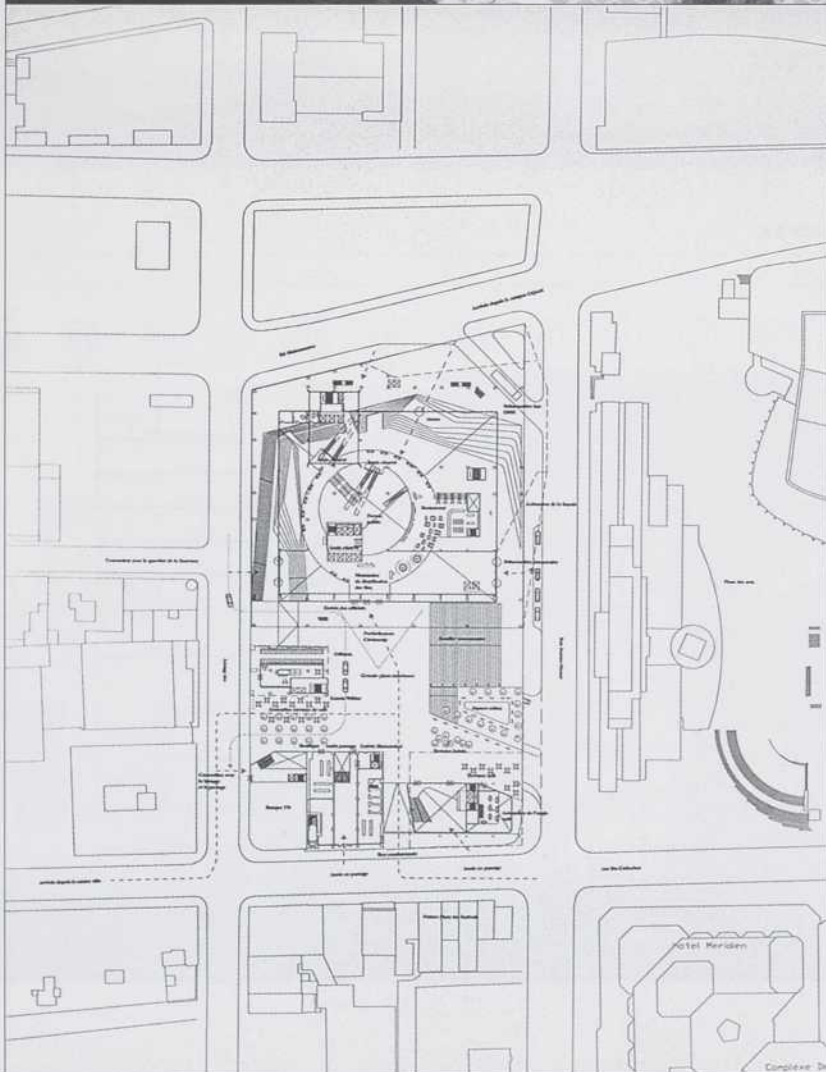
DE ARCHITEKTEN CIE. + ÆDIFICA TPL ARCHITECTURE



LE CONSORTIUM EST COMPOSÉ DE

DE ARCHITEKTEN CIE.
AMSTERDAM, PAYS-BAS

ÆDIFICA INC.
LES ARCHITECTES TÉTREAU
PARENT LANGUEDOC ET ASSOCIÉS
MONTRÉAL, CANADA



UN PHARE DANS LA VILLE

Érigé au nord de l'îlot Balmoral, le centre culturel et administratif de Montréal s'ouvre au sud sur une place publique. Les bâtiments patrimoniaux existants, ainsi dégagés, sont mis en valeur et affirment leur identité propre. Un nouvel édifice, situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, renforce la définition de l'îlot. La place publique est un véritable square végétal ponctué de cafés terrasses et animé par des activités protocolaires et artistiques.

LE COMPLEXE

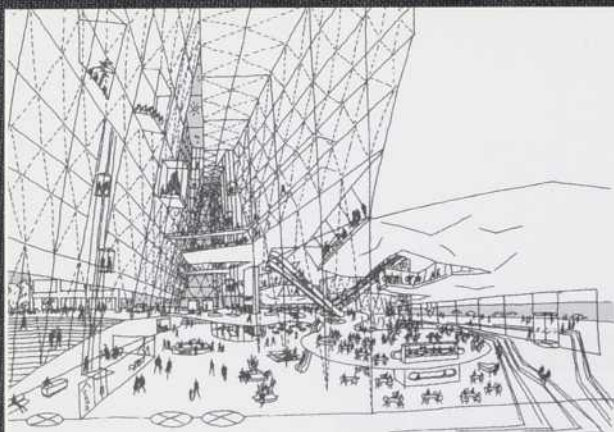
Une impression de force émane du cube ciselé et le distingue comme haut lieu des arts, de l'enseignement et de l'administration publique. Le volume propose un dialogue avec les bâtiments voisins du quartier de la fourrure. La projection vitrée de la salle symphonique, située au-dessus de la rue Jeanne-Mance, veut étonner par son audace. Sur la rue de Bleury, la fenestration des salles de répétition cherche à éveiller la curiosité des passants. Alors que le volume principal du bâtiment réfléchit sur toutes ces faces l'environnement urbain, les fragments de verre coloré de la base reproduisent l'activité de la rue.

LE FORUM ET LES LIEUX PUBLICS

La place extérieure donne accès à un forum intérieur, une agora ouverte sur son environnement immédiat. Le lien avec la rue Sainte-Catherine est assuré par un vaste passage souterrain qui rejoint le cœur du forum, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance. Celui-ci est un lieu d'échanges et il relie entre elles les grandes fonctions du programme de construction.

Deux immenses balcons structurent l'espace du forum. D'une part, le balcon administratif, en relation avec la place extérieure, identifie l'entrée protocolaire de la fonction administrative et, d'autre part, le balcon culturel, suspendu au centre du forum, sert de lieu de transition vers les foyers, les aires d'exposition et les lieux de fêtes.

Les composantes du programme sont organisées autour de deux grandes ouvertures dans le bâtiment : une première ouverture à travers le cube relie les rues de Bleury et Jeanne-Mance dans l'axe de la rue Mayor et une deuxième prends la forme d'un puits vertical qui joint le forum au toit. Ces deux vides sont sculptés dans la masse du cube de verre. Ils s'imposent comme les axes structuraux du bâtiment en y assurant la stabilité latérale. Lieux de lumière et de communication, ils sont également les véritables poumons du cube, car ils contribuent à la gestion énergétique de la ventilation mécanique.



L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Le forum et le vaste balcon suspendu agissent comme un vestibule menant au foyer de la salle de concerts. L'animation s'atténue au fil du parcours pour faire place à l'intimité. L'imposante paroi extérieure vitrée révèle la présence de la salle dans le paysage urbain. Elle constitue une caractéristique exceptionnelle de l'édifice.

LE CONSERVATOIRE

Le zonage vertical du Conservatoire favorise le regroupement des fonctions publiques aux niveaux des salles de concerts et de récital, alors que les salles de cours, les salles de répétition et les studios sont répartis aux étages supérieurs afin d'assurer un environnement propice à l'étude.

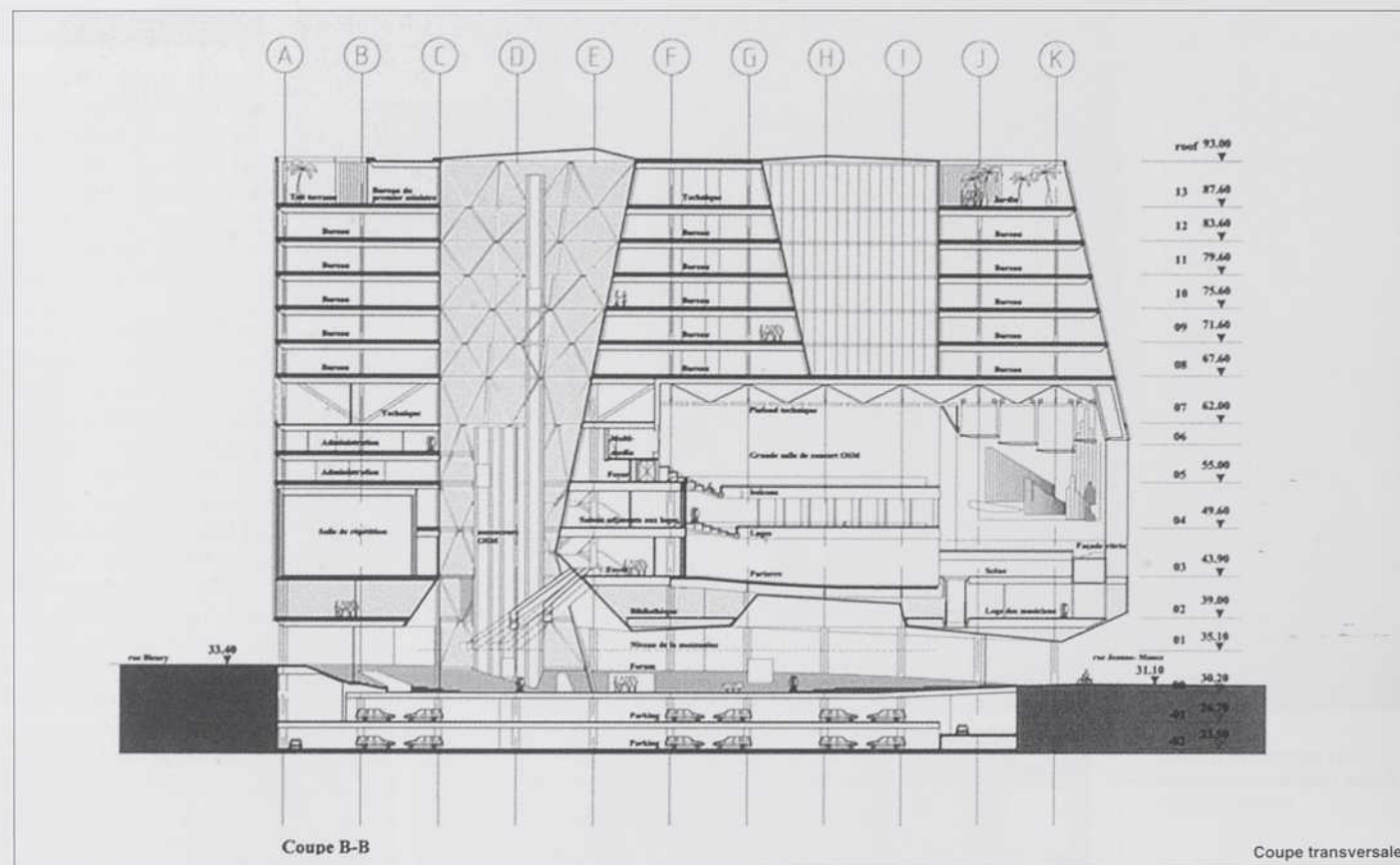
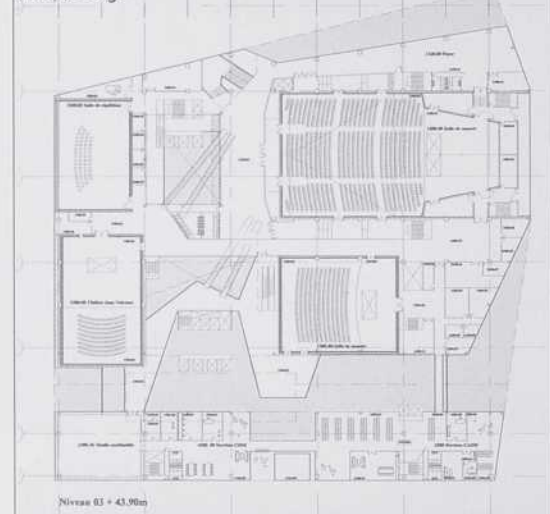
Les loggias donnant sur l'extérieur et les balcons en porte-à-faux dans le passage Mayor renforcent l'identité du Conservatoire sur la place publique et offrent aux étudiants des points de rencontre et de détente.

LES ESPACES ADMINISTRATIFS

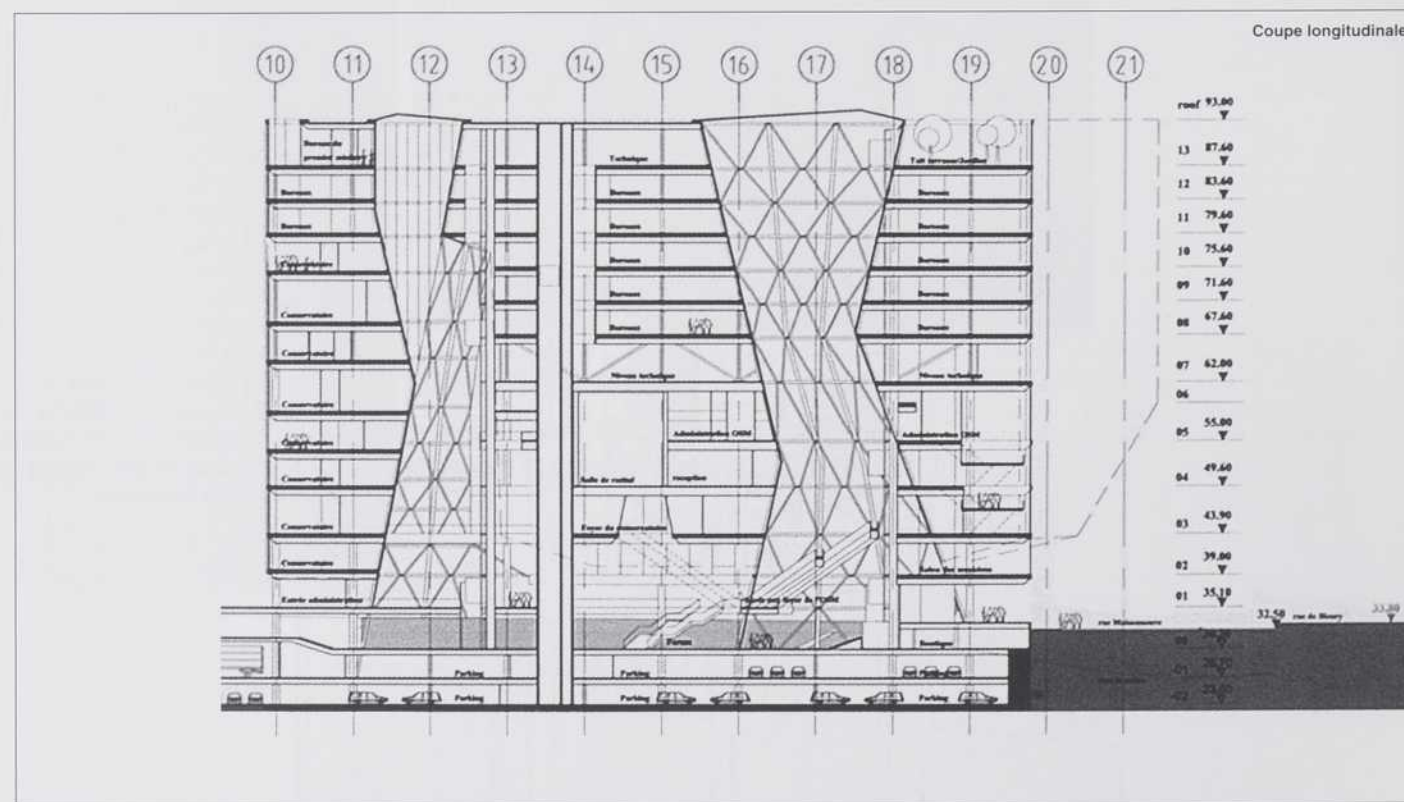
Les espaces de bureaux sont répartis autour de trois atriums baignés par la lumière du jour. Les vastes planchers favorisent la création de rues intérieures. Ils privilégient les échanges et permettent le regroupement des fonctions communes et des aires de détente. L'utilisation des bâtiments patrimoniaux à des fins administratives permet d'atteindre tous les objectifs du programme de construction.

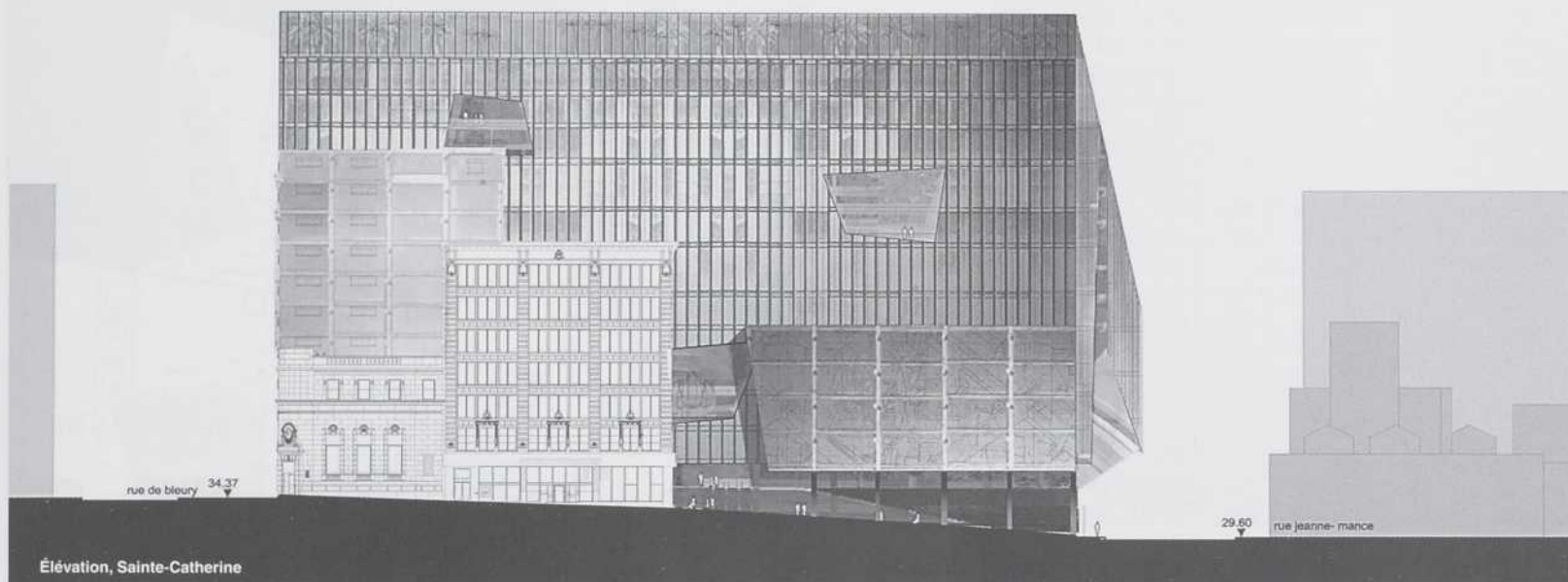
Adapté du texte préparé par
De Architekten Cie. + ÆdificaTPL Architecture

Plan, 3e étage

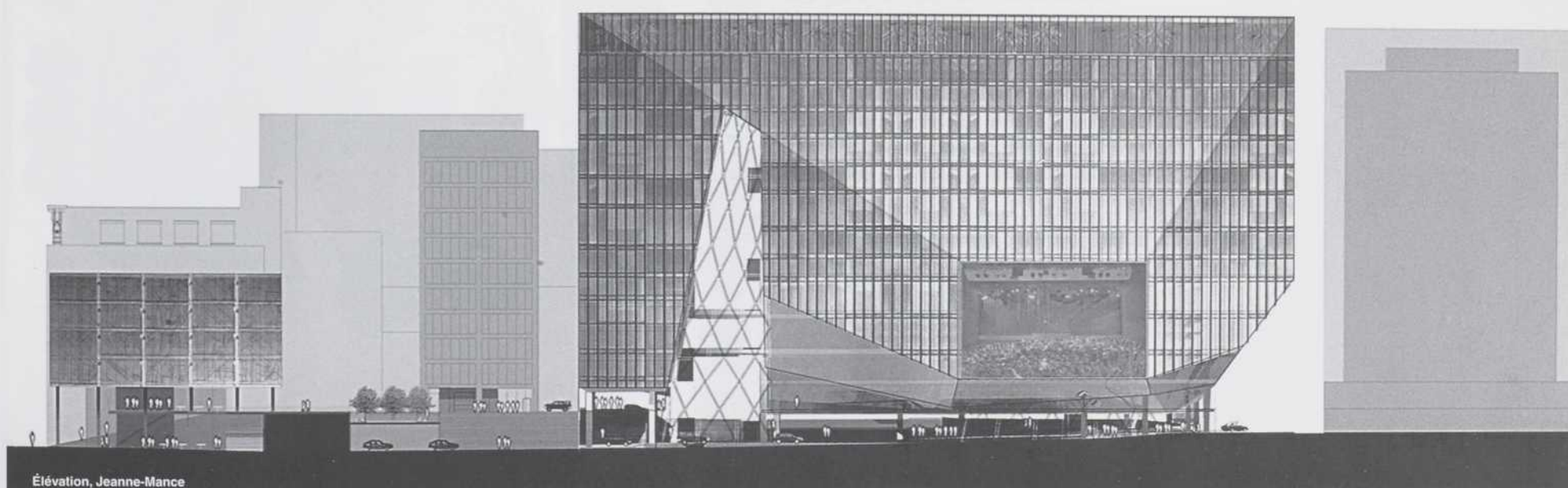


Coupe transversale





Élévation, Sainte-Catherine



Élévation, Jeanne-Mance

COHLMeyer ARCHITECTS LIMITED
 PROVENCHER ROY ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
 JODOIN LAMARRE PRATTE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
 CARDINAL HARDY ET ASSOCIÉS ARCHITECTES



LE CONSORTIUM EST COMPOSÉ DE

COHLMeyer ARCHITECTS LIMITED
 WINNIPEG, CANADA

PROVENCHER ROY
 ET ASSOCIÉS ARCHITECTES

JODOIN LAMARRE PRATTE
 ET ASSOCIÉS ARCHITECTES

CARDINAL HARDY
 ET ASSOCIÉS ARCHITECTES
 MONTRÉAL, CANADA

L'ESPRIT DE LA MUSIQUE

Le thème de la musique est au cœur de ce projet. Ainsi, l'entrelacement des fonctions, la définition ambiguë de l'empreinte de l'édifice, la cour protocolaire, la transparence du «jardin de cristal», la présence de la salle de concerts, l'aire dédiée aux arts de performance se dévoilent à travers plusieurs expériences, anticipations et souvenirs.

Le complexe est un lieu dans la ville : une rue, une place publique, un souvenir. L'édifice est conçu comme un voile entourant le site. Sa forme énigmatique définit les limites de l'endroit tout en le laissant ouvert.

LA PLACE PUBLIQUE

La place publique comporte trois espaces distincts : la cour protocolaire, cœur cérémoniel du site, l'aire de verdure qui offre refuge et contemplation et la «terrasse-toiture» surmontant la salle de concerts. La cour protocolaire constitue une entrée cérémoniale menant à la salle de concerts. Les spectateurs parviennent à cette salle depuis la cour, venant du métro ou de la rue Sainte-Catherine.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

L'Orchestre symphonique de Montréal est situé sur le boulevard de Maisonneuve. Le passant est en mesure de percevoir le hall d'entrée principal à étages multiples ainsi que la salle de concerts suspendue au sommet, le salon des musiciens, le majestueux escalier du chef d'orchestre de même que le large hall de répétition de l'Orchestre.

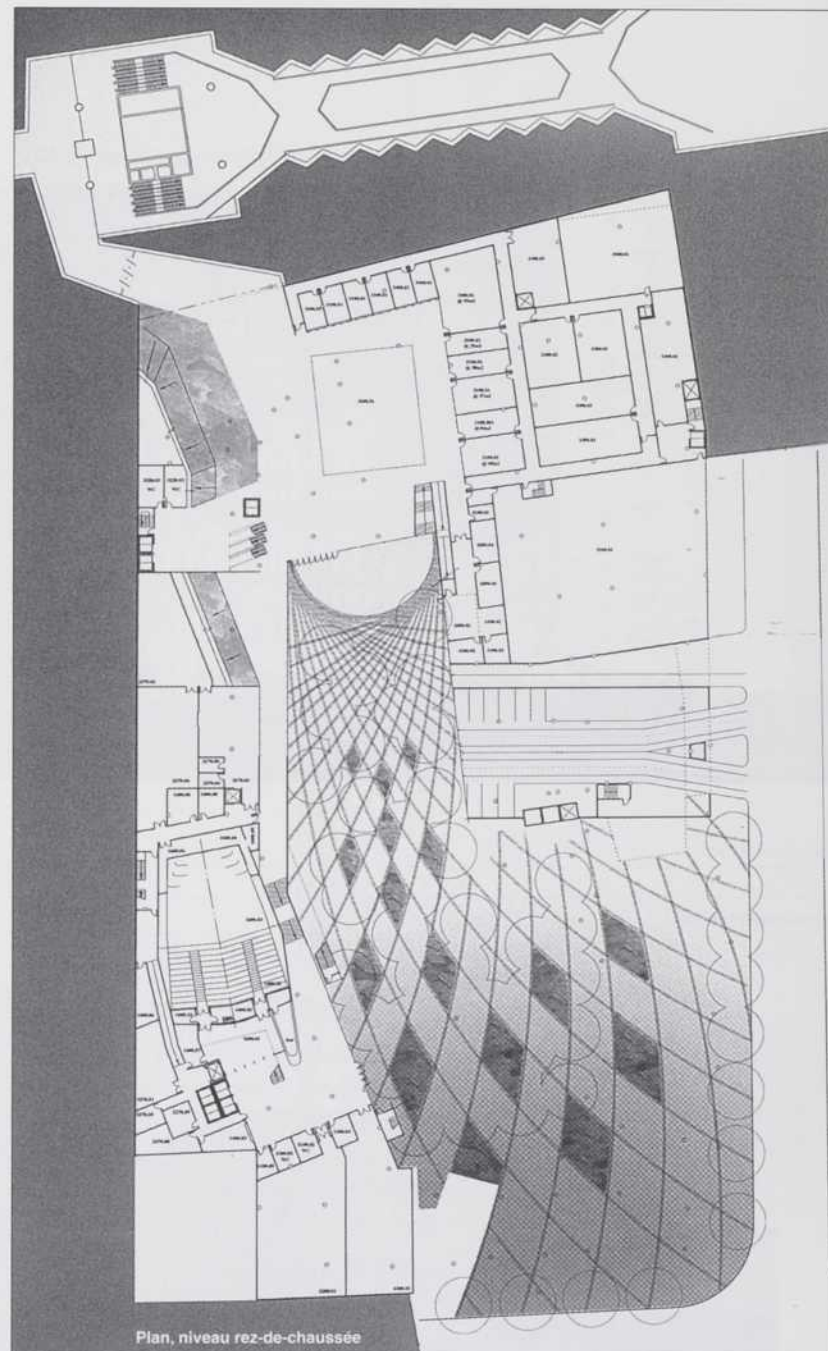
LE CONSERVATOIRE

La façade préservée de l'immeuble *Blumenthal*, en bordure de la rue Sainte-Catherine, affirme sur la rue marque la présence du Conservatoire. Les différents niveaux sont établis de façon à former un ensemble cohérent derrière cette façade. Les ouvertures des fenêtres qui surplombent les lieux de pratique, sont réparties dans l'ensemble du Conservatoire et permettent l'audition de la musique dans la cour centrale.

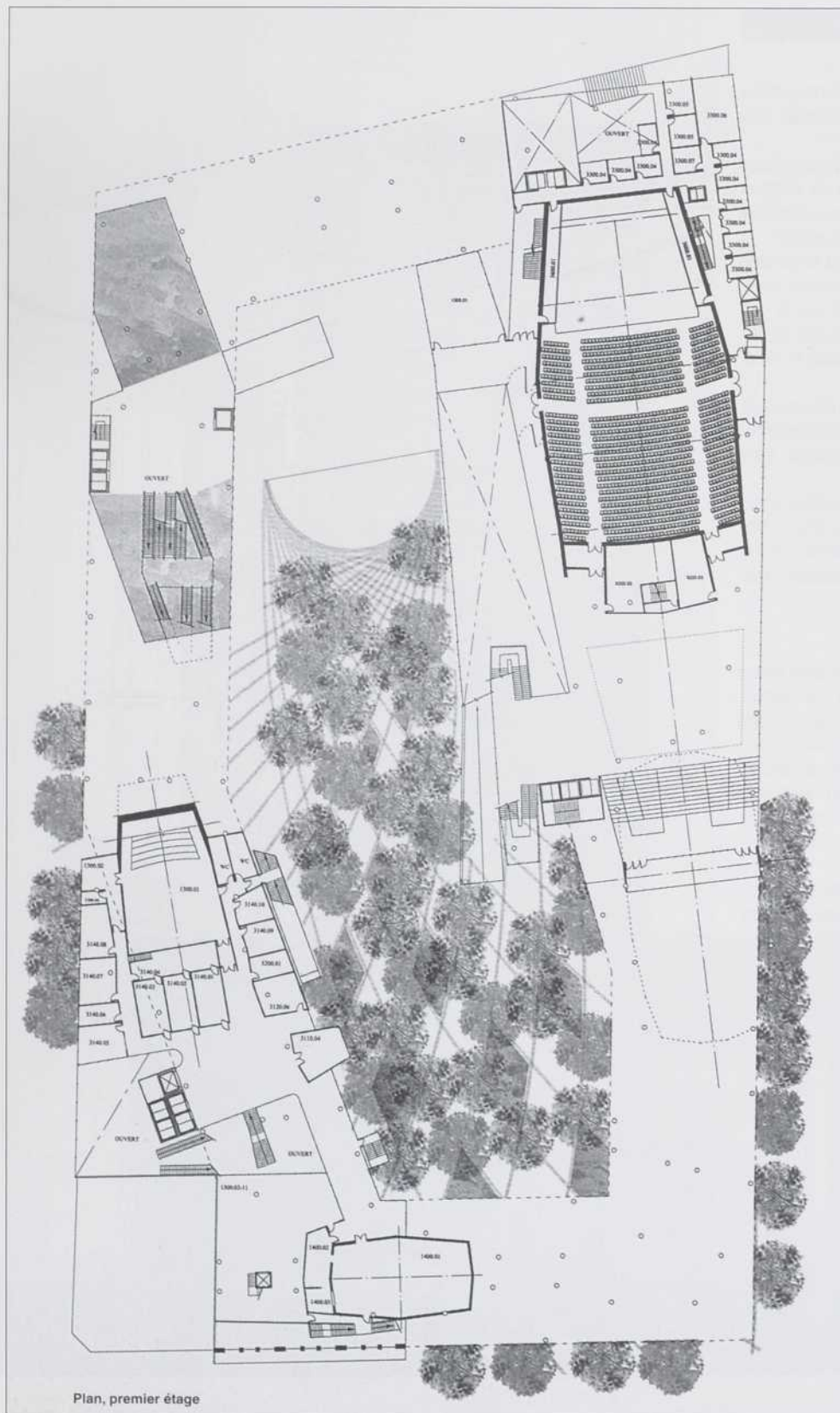
L'ÉDIFICE ADMINISTRATIF ET LE « JARDIN DE CRISTAL »

Le «jardin de cristal» est le hall d'entrée du centre administratif. C'est un cube de verre baignant dans la lumière où abondent les plantes. Le jardin est visible du métro, de la rue et de la cour intérieure.

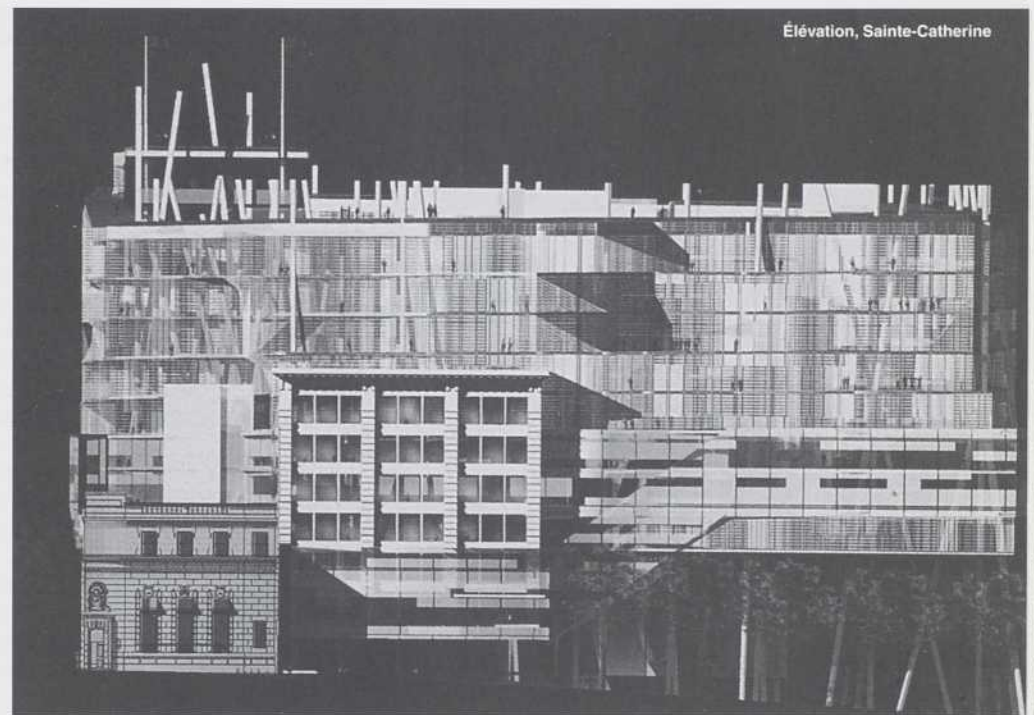
Adapté du texte préparé par
 Cohlmeier Architects Limited / Provencher Roy et associés architectes,
 Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes, Cardinal Hardy et associés architectes



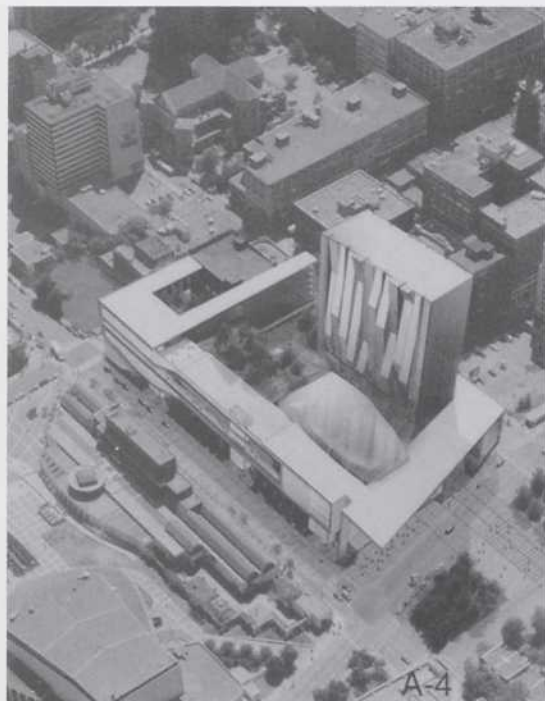
Plan, niveau rez-de-chaussée



Plan, premier étage



Élévation, Sainte-Catherine



LE CONSORTIUM EST COMPOSÉ DE

NOMADE ARCHITECTURE INC.
LES ARCHITECTES LEMAY
ET ASSOCIÉS
 MONTRÉAL, CANADA

UNE CATHÉDRALE CULTURELLE

APPROCHE URBAINE

Le propos du parti architectural est de restructurer le tissu urbain afin de lui conférer une cohésion et d'orienter son développement. Ainsi, le projet propose de :

- reconstruire le périmètre de l'îlot Balmoral en procédant à la construction d'un basilaire de la hauteur de l'édifice *Blumenthal* afin de redonner une densité critique au secteur tout en réduisant l'effet destructurant des vides actuels;
- positionner clairement les entrées des trois composantes du projet - l'Orchestre symphonique de Montréal sur le boulevard de Maisonneuve, le Conservatoire sur la rue Sainte-Catherine et l'édifice administratif sur la rue de Bleury en fonction des forces vives de chacune des rues et intersections;
- créer un espace urbain extérieur significatif au centre de gravité du site et en relation directe avec le cinéma *Impérial* et l'édifice *Blumenthal*, joyaux patrimoniaux du secteur, ainsi qu'avec la place des Festivals;
- définir des structures urbaines identifiables afin d'organiser le projet et de conférer une signification à l'ensemble. Le modèle de la « cathédrale » s'impose d'emblée comme référentiel urbain, culturel et musical et comme source d'inspiration pour l'aspect formel du projet.

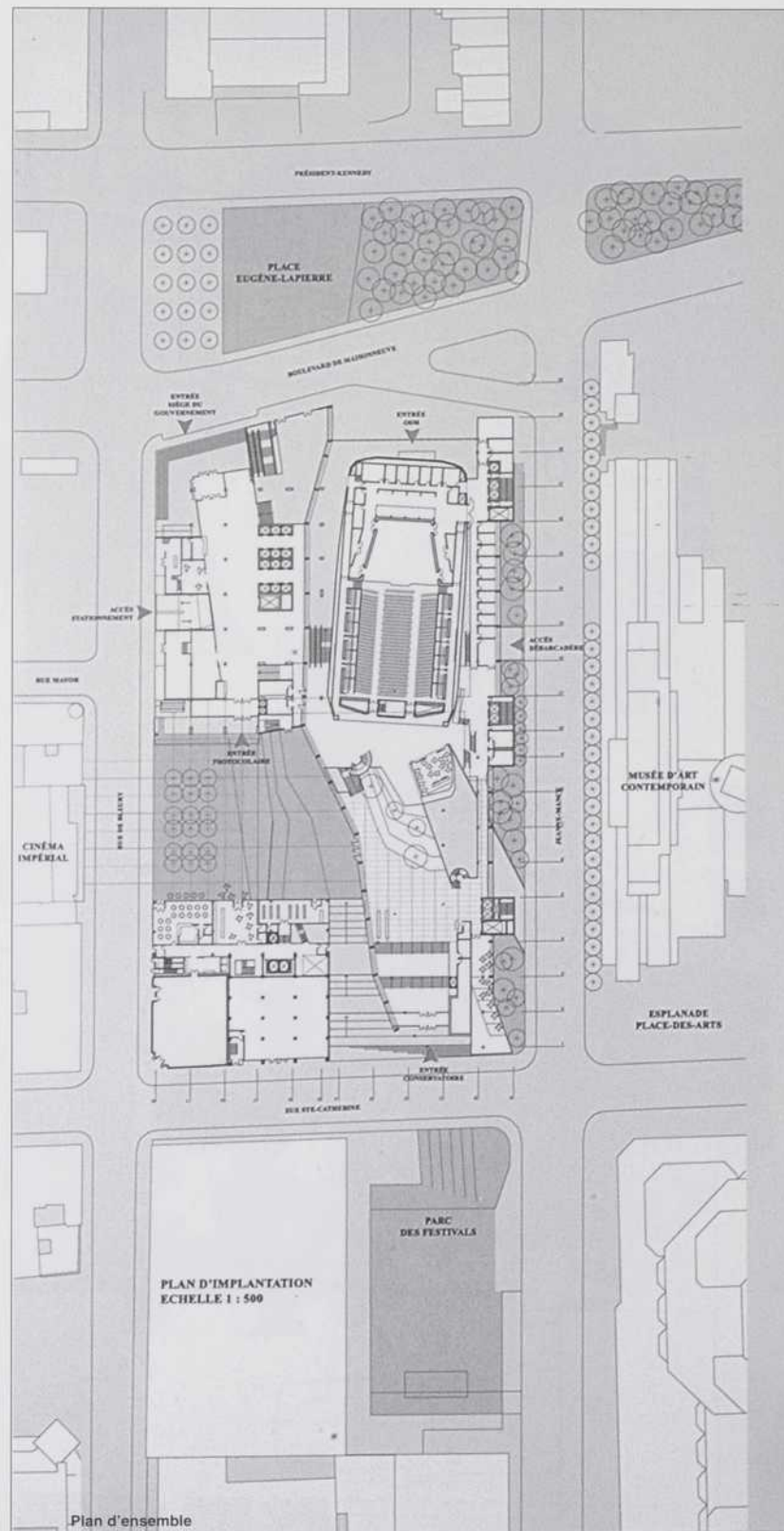
APPROCHE SYMBOLIQUE ET FORMELLE

Le projet s'organise autour d'un élément architectural structurant : la « Nef ». En axe nord-sud, reliant la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve, la « Nef » réunit les trois composantes du programme. Elle définit un parcours qui culmine dans le « Chœur » avec la salle de concert de l'Orchestre. Du point de vue fonctionnel, elle rassemble toutes les salles publiques dans un espace central.

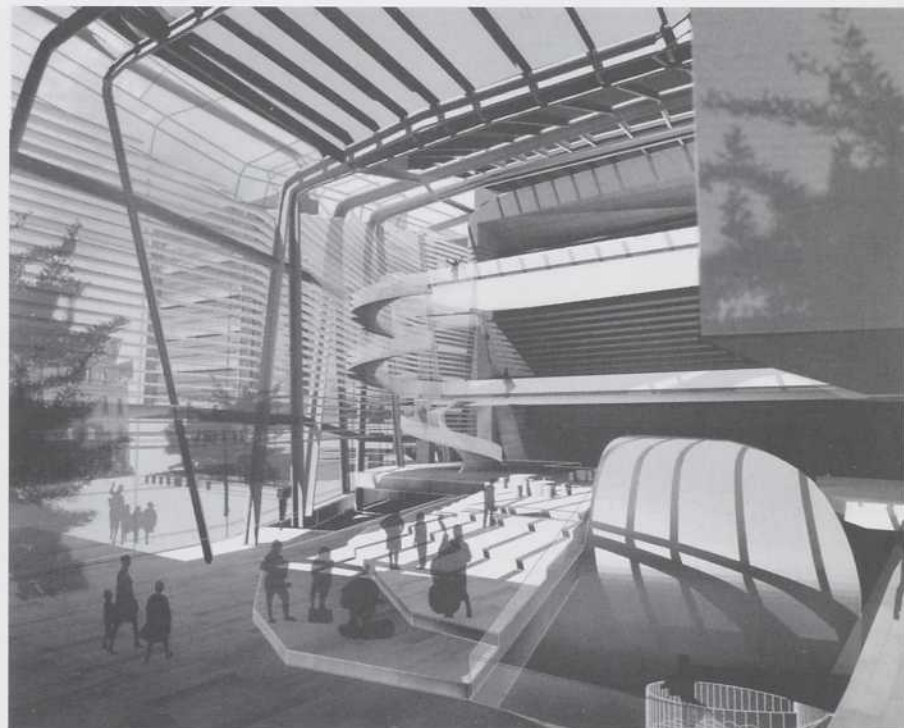
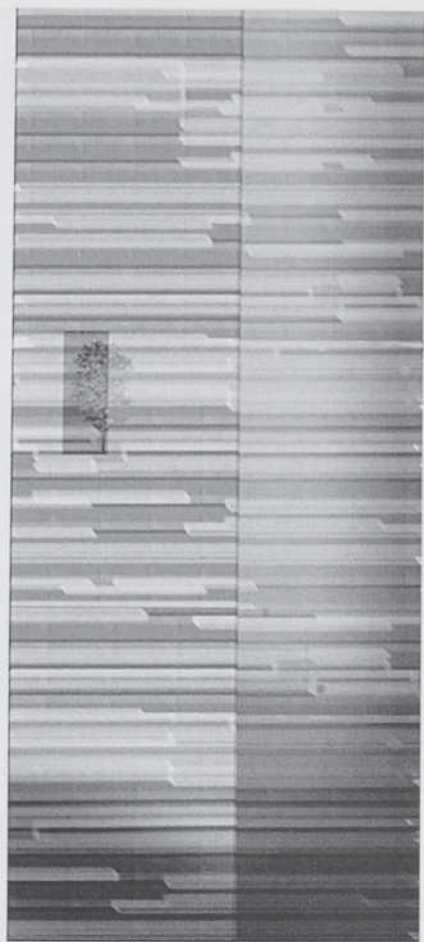
APPROCHE FONCTIONNELLE

La conception d'un espace central, la « Nef », permet de combiner des superficies programmatiques isolées en jumelant des espaces de circulation et de détente.

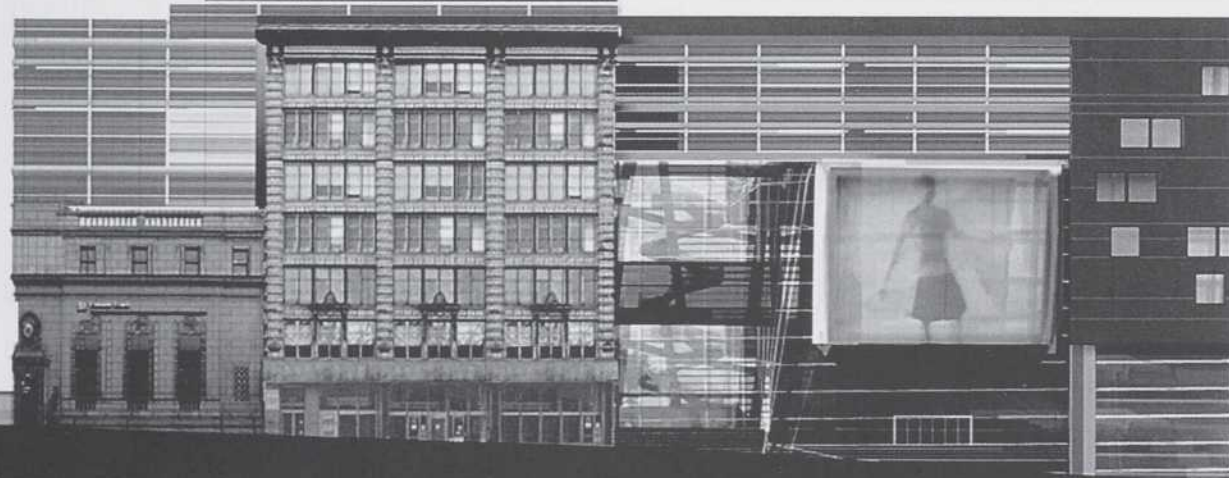
Adapté du texte préparé par *NOMADE + Lemay*



Plan d'ensemble



Vue en perspective du hall principal, vers la salle de l'OSM



Élévation, Sainte-Catherine

OPUS 4 / BUSBY + ASSOCIATES
 PROSCENIUM ARCHITECTURE,
 BEAUCHAMP BOURBEAU RÉAL PAUL
 ARCOP ARCHITECTES



LE CONSORTIUM EST COMPOSÉ DE

BUSBY + ASSOCIATES
 ARCHITECTS LTD.

PROSCENIUM ARCHITECTURE +
 INTERIORS INC.
 VANCOUVER, CANADA

BEAUCHAMP BOURBEAU RÉAL PAUL
 ARCHITECTES

LE GROUPE ARCOP
 MONTRÉAL, CANADA

DES OBJETS SUR UN VERGER

Le lieu s'intègre harmonieusement à son environnement, en complétant la trame du complexe culturel déjà établie par la présence de la Place-des-Arts et du Musée d'art contemporain de Montréal. Le projet célèbre la qualité de la vie urbaine de Montréal, reconnue notamment pour ses nombreux festivals. La configuration générale de l'ensemble favorise l'ouverture sur les rues qui délimitent le site tout en mettant en valeur le caractère unique de chacune d'elles.

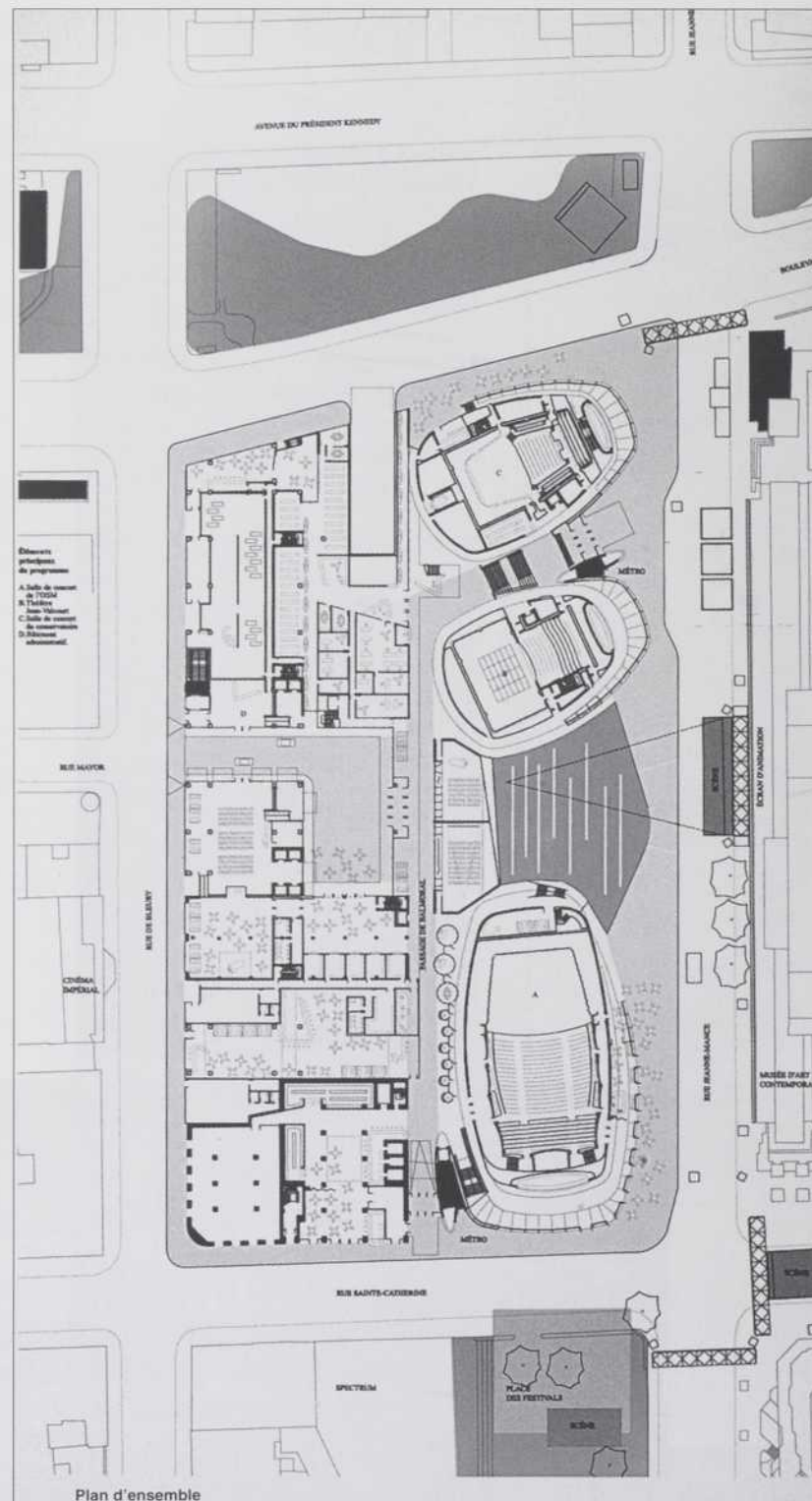
La salle de concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal s'impose par sa forme particulière en favorisant également l'animation urbaine à ses abords. Le Conservatoire complète la dimension culturelle de l'îlot en reprenant un langage architectural similaire mais de façon plus modeste. Le bâtiment administratif intègre les volumes existants tout en maintenant son aspect distinctif.

Un plateau végétal, «le verger», rappelle l'histoire de l'emplacement en liant symboliquement et fonctionnellement les composantes du programme. Cette vaste surface végétale, parsemée de plantes indigènes et multicolores, abrite le réseau de circulation, les espaces du Conservatoire ainsi que les espaces de services. Elle offre également un amphithéâtre naturel permettant la tenue d'événements protocolaires. Vers l'extérieur, elle réaffirme le statut de la rue Jeanne-Mance en tant que lieu privilégié pour l'accueil des nombreux festivals montréalais.

Les salles de concerts et de représentation de l'Orchestre se parent de matériaux évoquant les instruments qui s'y produisent. Le parement intérieur de bois cristallise l'image d'un symbole culturel vivant au cœur de la ville.

L'approche conceptuelle favorise un accès piétonnier à la «maison» de l'Orchestre depuis la rue Sainte-Catherine.; Cette particularité renforce les préoccupations écologiques et environnementales au cœur de ce projet. De plus, chacune des composantes offre une entrée distincte, celle de la «maison» de l'Orchestre sur la rue Sainte-Catherine, celle du Conservatoire sur la rue Jeanne-Mance et celle du bâtiment administratif sur la rue de Bleury. Ces entrées donnent sur les trois rues les plus fréquentées par les piétons.

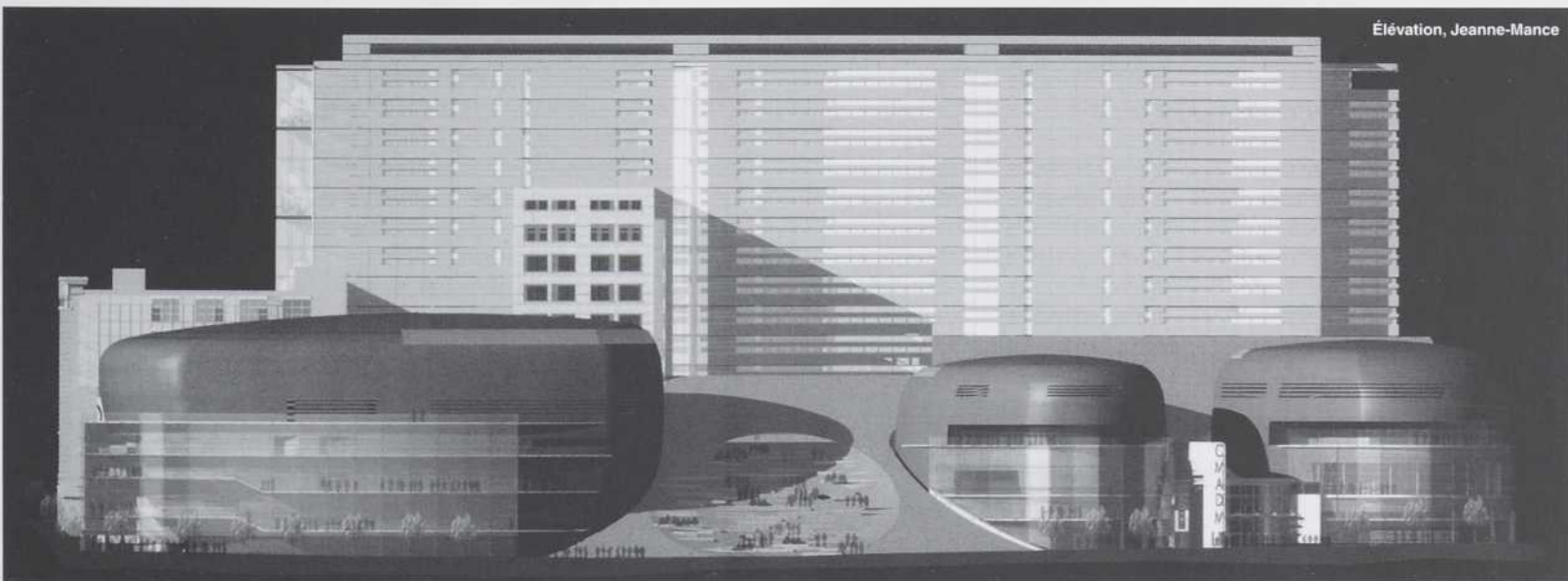
Adapté du texte préparé par Opus 4 / Busby + Associates, Proscenium architecture, Beauchamp Bourbeau Réal Paul, Arcop Architectes



Élévation, rue Sainte-Catherine



Élévation, Jeanne-Mance



SAUCIER + PERROTTE
MENKÈS SHOONER DAGENAI ARCHITECTES



LE CONSORTIUM EST COMPOSÉ DE
SAUCIER + PERROTTE ARCHITECTES
MENKÈS SHOONER DAGENAI
MONTREAL, CANADA

POUR UNE NOUVELLE TOPOGRAPHIE URBAINE

ENSEMBLE URBAIN

La stratégie d'implantation et d'organisation du projet se développe à deux échelles. À l'échelle urbaine, l'implantation en «méga-îlot» déconstruit l'axe nord-sud des ensembles environnants (Place-des-Arts, complexes Desjardins et Guy-Favreau, Palais des congrès) et les réconcilie avec la structure du centre-ville. À l'échelle humaine, la forme urbaine du «méga-îlot», habituellement refermée sur elle-même, est détournée par l'organisation interne autour de la cour intérieure qui permet l'entrée en résonance des espaces intérieurs qui l'entourent.

LA COUR

L'enveloppe de lames est fendue et taillée dans son ensemble. Des ouvertures franches à des points stratégiques offrent aux regards le cœur de l'îlot en l'ouvrant à l'espace de la ville. Les activités dans la cour et la circulation l'encerclant lient ensemble les éléments programmatiques du complexe.

LE NOUVEL HORIZON

À une altitude de 26 mètres, un jardin se dépose sur un nouvel horizon. Au-dessus de la salle de concert de l'Orchestre, le sol du jardin est déformé par l'intense pression qu'exerce la musique : les lames s'ouvrent, créant des ondulations, laissant ainsi entrer la lumière dans les espaces des foyers et donnant accès au jardin qui se glisse sous la base de la tour pour se transformer en jardin d'hiver intérieur.

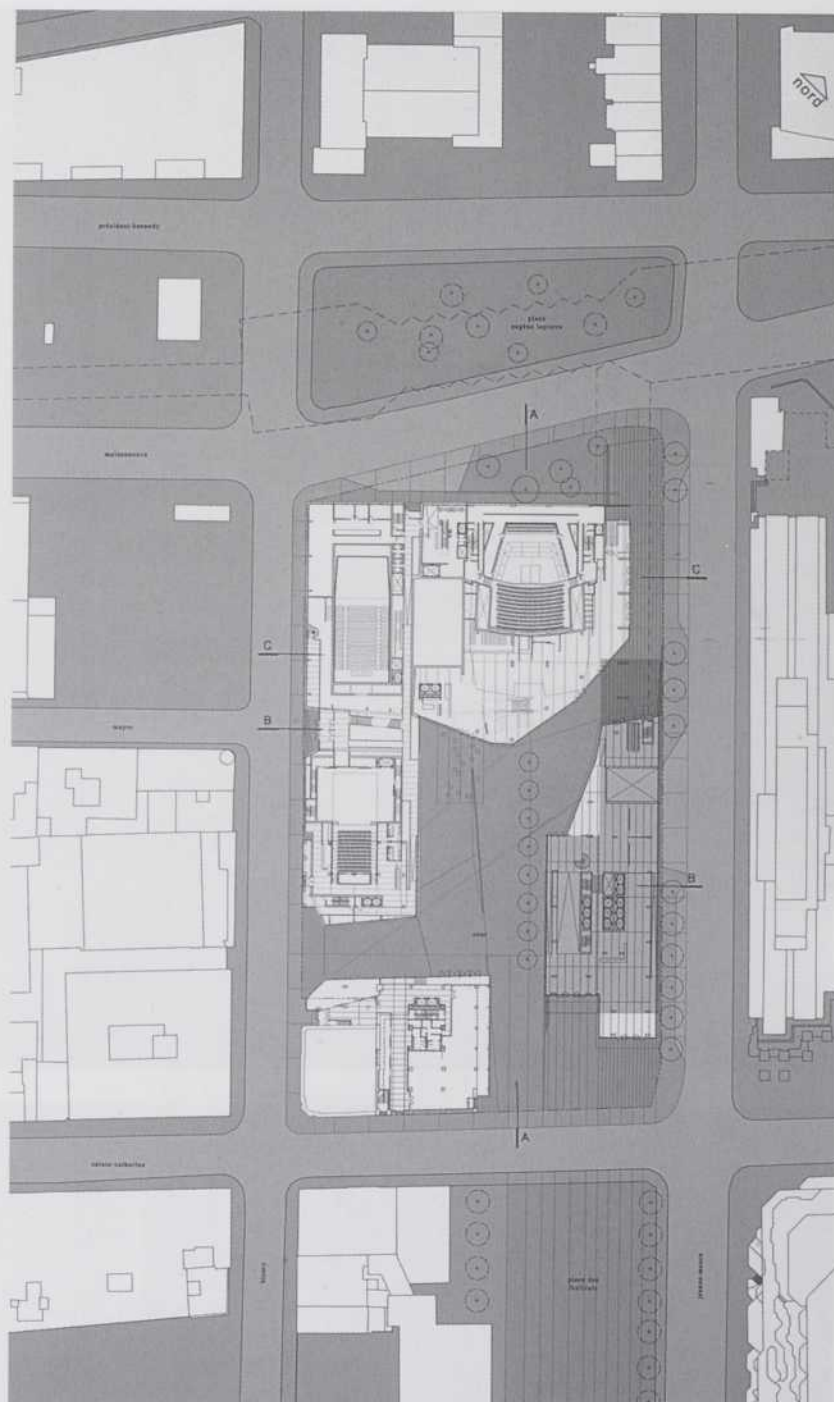
LA «MAISON» DE L'ORCHESTRE

Sur la façade du boulevard de Maisonneuve, des lames de verre opalescentes et lumineuses s'insèrent entre les lames minérales pour signaler les passants des activités au programme. De l'autre côté, la «maison» de l'Orchestre s'ouvre vers la cour intérieure, lieu calme, à l'abri des flux intenses de la circulation urbaine. Entre ces deux dynamiques, se trouve la salle de concert qui adopte une forme concentrique.

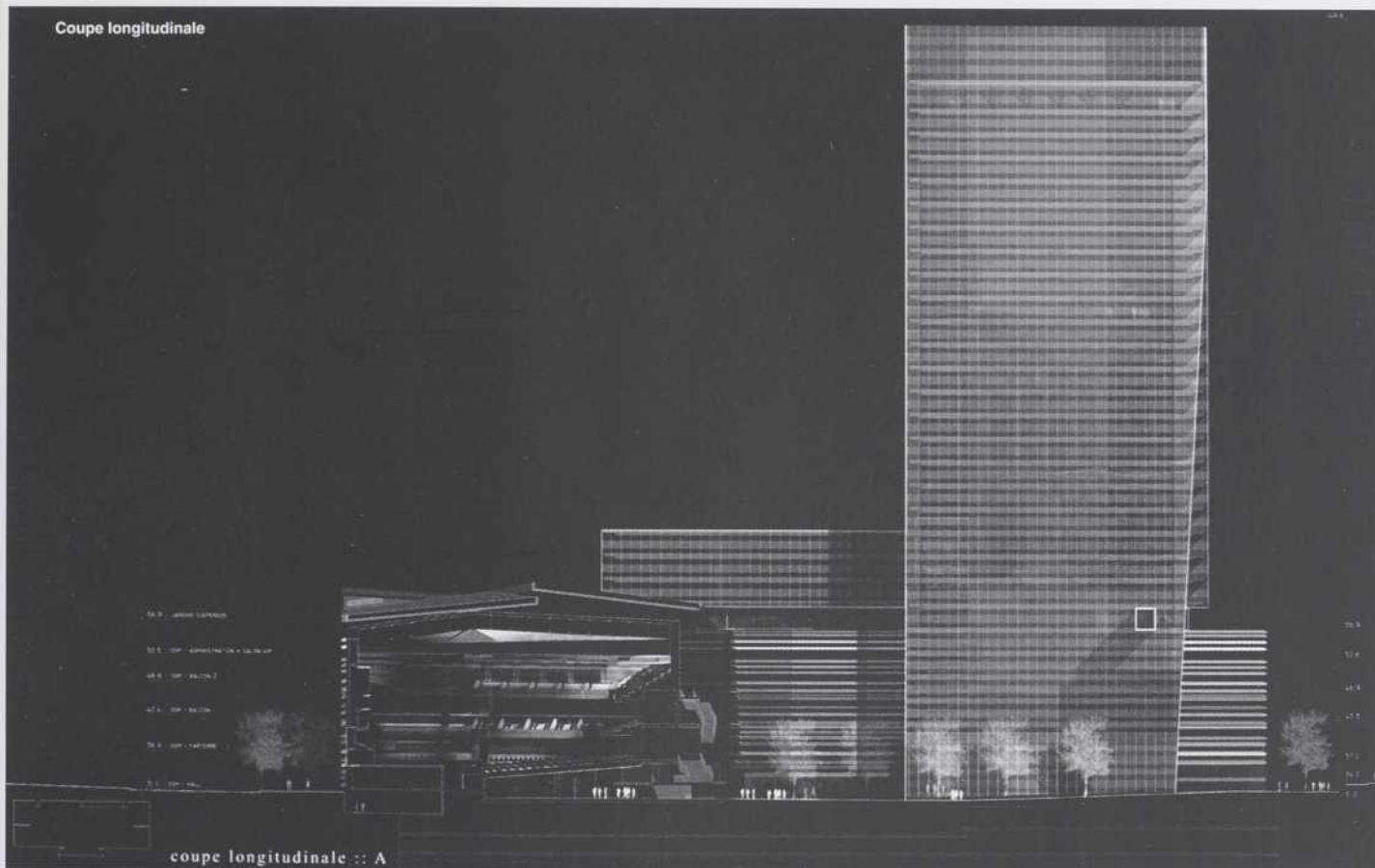
LES CONSERVATOIRES

Les salles de concert et de théâtre, sont visibles de la rue. La stratégie choisie préconise la séparation des deux conservatoires (musique et art dramatique) par le jardin vertical du hall d'entrée, dans l'axe de la rue Mayor, offrant ainsi un passage vers la cour intérieure.

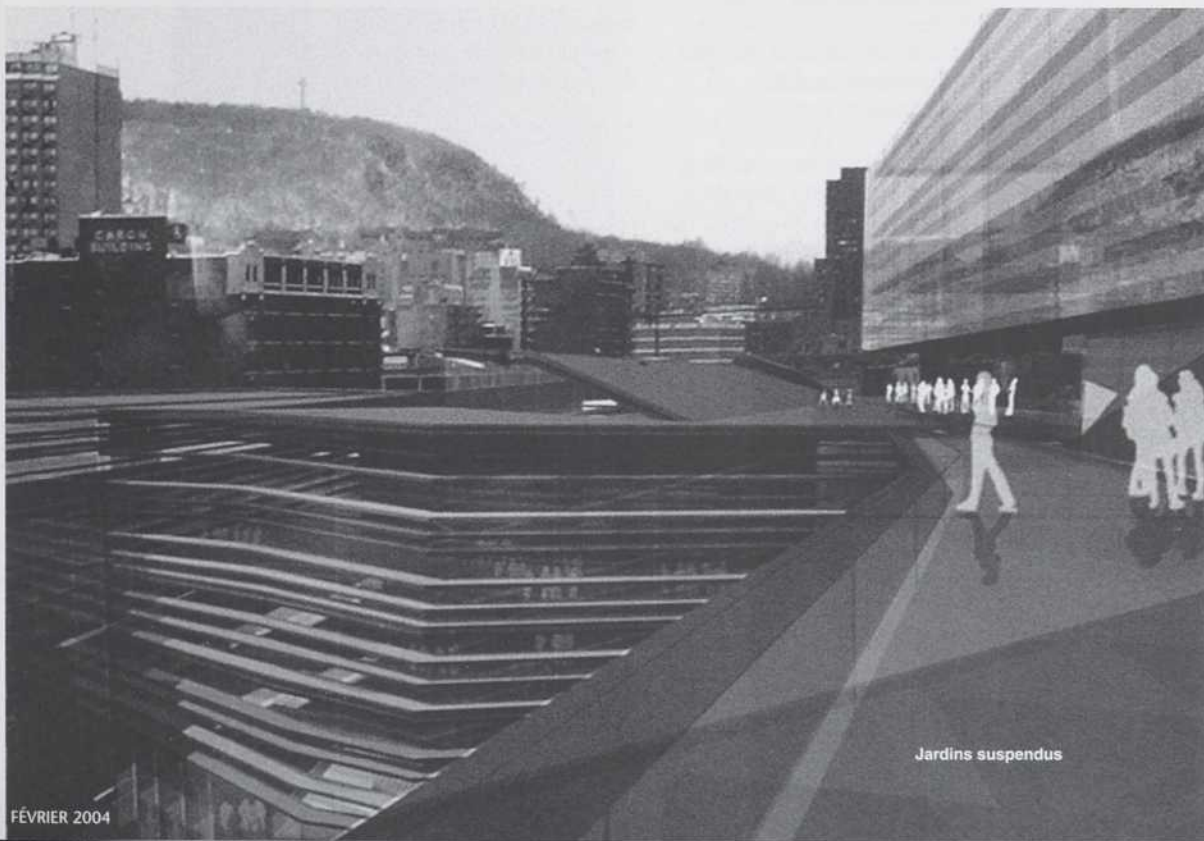
Adapté du texte préparé par
Saucier + Perrotte / Menkès Shooner Dagenais architectes



Coupe longitudinale



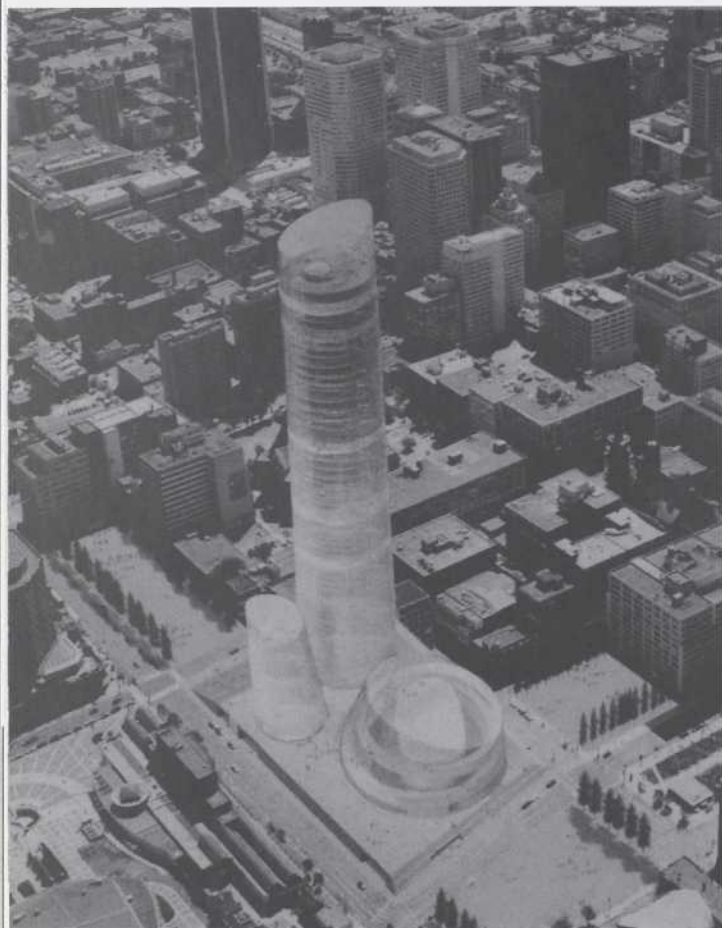
coupe longitudinale :: A



Jardins suspendus

3XNIELSEN A/S

ARHUS, DANEMARK



LUMIÈRES

L'ensemble est composé d'un plateau surélevé à trois niveaux, de trois cylindres coniques translucides et d'autant de volumes fermés avec salles de performance. Tous ces éléments se rencontrent à la surface du plateau. Les coquilles des cylindres offrent chacune une grande ouverture vers la lumière du jour, circonscrivant ainsi trois salles souterraines, tout comme des bulbes sous la terre.

Les fonctions publiques, culturelles, politiques, commerciales et administratives sont unies dans cet ensemble. L'îlot est transformé en une ouverture surprenante, en plein cœur de la ville. Le plateau surélevé crée un espace urbain dynamique et varié, communiquant avec les trois rues adjacentes par des escaliers.

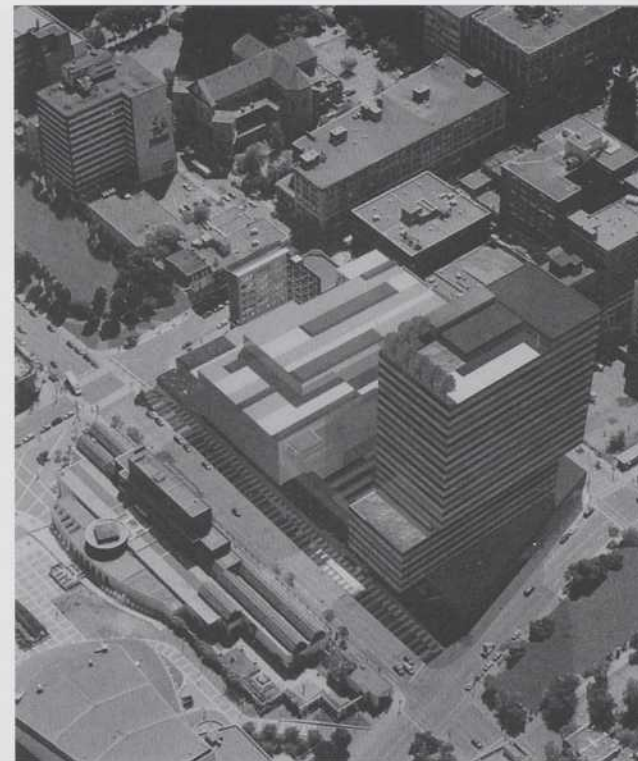
Adapté d'un texte préparé par 3XNielsen A/S

HAL INGBERG ARCHITECTE / BIRTZ BASTIEN ARCHITECTES

MONTRÉAL, CANADA

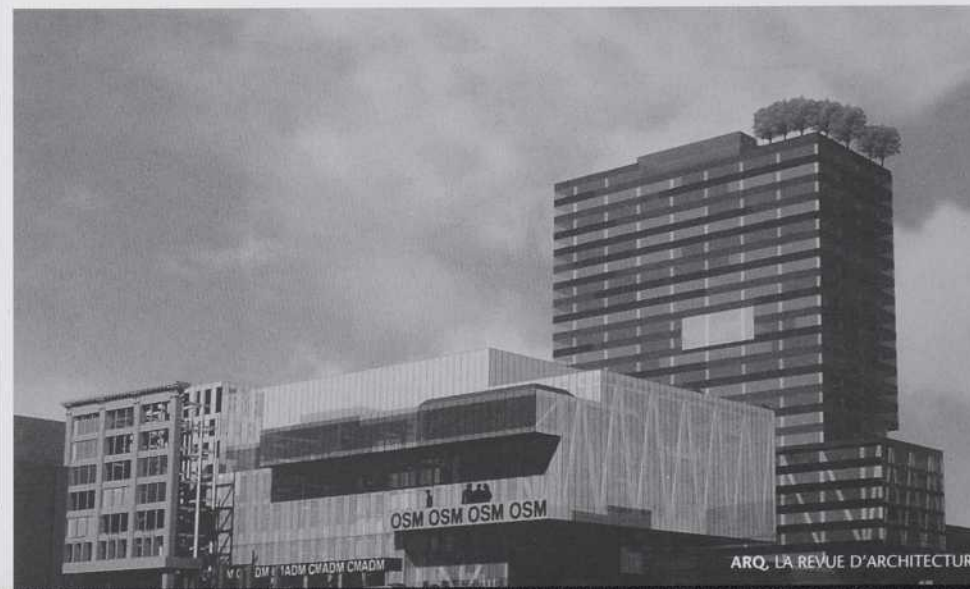
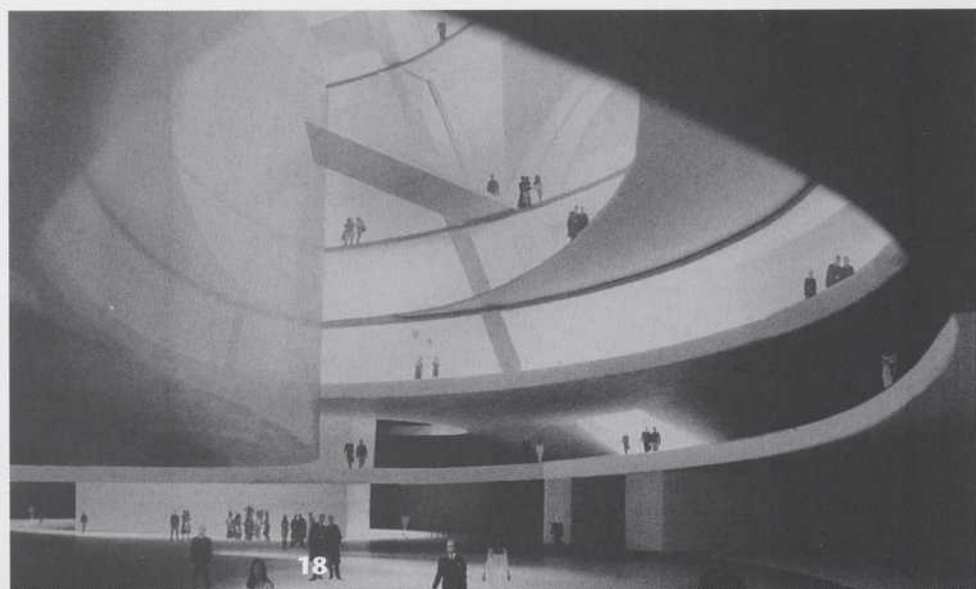
TABLEAU URBAIN

La maison de l'Orchestre est implantée en retrait de la rue Sainte-Catherine créant ainsi un lieu de rencontres et une présence noble pour l'Orchestre sur une rue principale de Montréal. La tour administrative est placée de façon à minimiser l'ombre portée sur la cour centrale, tandis que le Conservatoire est situé sur la rue de Bleury, son profil bas étant consistant avec l'échelle de cette rue. Les immeubles reposent sur un podium paysagé qui s'étend sur toute la longueur de la rue Jeanne-Mance. Cette approche donne au complexe une impression de grandeur et crée des places surélevées multifonctionnelles. Les surfaces de toit et de sol du complexe sont envisagées comme une cinquième façade, de façon à ce que, vue d'en haut, cette composition puisse être admirée comme un gigantesque tableau urbain à la Paul Klee. Le bâtiment de l'Orchestre est recouvert d'un habit scintillant aux teintes dorées qui accentue l'impression de richesse et de grandeur appropriée au caractère cérémonial de la musique symphonique. Le bâtiment administratif est recouvert d'un mur rideau conçu à partir de quatre teintes de verre bleu



pâle. Les surfaces lisses de ce verre sont traitées comme des bandes horizontales distribuées de façon aléatoire, créant ainsi un motif de surface subtil qui imite une courtepente dont les effets visuels varient en fonction des conditions lumineuses.

Adapté d'un texte préparé par Hal Ingberg architecte / Birtz Bastien architecte



Les architectes se réjouiront de la toute dernière parution de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans la série des guides des règles de l'art. *Protection contre le feu et isolement acoustique des collectifs d'habitation à ossature de bois* est la source par excellence pour accroître la sécurité et le confort des immeubles collectifs.

PROTECTION CONTRE LE FEU ET ISOLEMENT ACOUSTIQUE

DES COLLECTIFS D'HABITATION À OSSATURE DE BOIS



Ce guide, fondé sur de nombreuses recherches, donne aux architectes l'information spécialisée qu'ils avaient demandée sur la maîtrise de la propagation des flammes et la transmission du son. En plus de présenter les caractéristiques des assemblages types des murs et planchers dans les collectifs d'habitation à ossature de bois, il décrit le déplacement du feu et du son d'un logement à l'autre.

Le guide est très bien illustré et est complété par des fichiers CAO sur CD-ROM. Il renferme des mesures particulières dont on peut se servir dans la conception de différents types d'assemblage et traite de tous les

aspects avec un grand souci d'objectivité et d'exhaustivité.

En appliquant les mesures recommandées dans le guide, vous offrirez d'autres avantages que votre clientèle appréciera. En effet, les caractéristiques de conception qui offrent une protection contre le feu et procurent un isolement acoustique permettent également d'améliorer le confort des résidents, l'efficacité énergétique et la durabilité.

Lorsque vous concevrez des collectifs d'habitation à ossature de bois, vous voudrez avoir *Protection contre le feu et isolement acoustique* à portée de main.

>> Procurez-vous le nouveau **guide des règles de l'art de la SCHL** qui vous permettra d'en apprendre davantage sur la maîtrise de la propagation des flammes en cas d'incendie et sur la transmission du son entre les logements des collectifs d'habitation à ossature de bois.



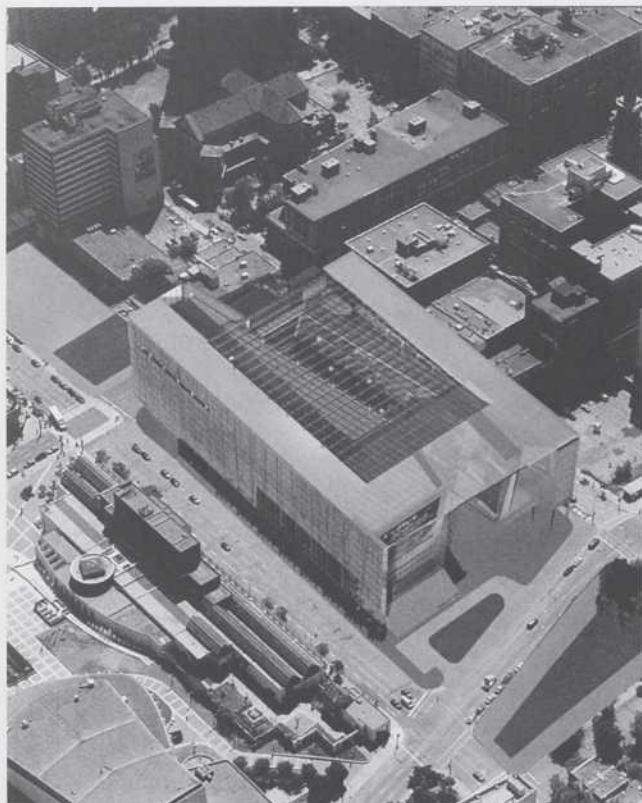
www.schl.ca/architecte

1 800 668-2642

AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

HILLIER

PRINCETON, ÉTATS-UNIS



LA COUPE DU SOLEIL

Le geste initial vise à créer un «macro-îlot», de forme simple et à grande échelle. Cette forme s'apparente aux immeubles de 11 ou 12 niveaux, (hauteur déjà établie dans le quartier de la fourrure) continuant ainsi et s'étendant à l'îlot Balmoral.

Une coupure est inscrite dans cette forme simple, la «coupe du soleil». Cette incision de lumière trace et déforme le chemin de la rue Balmoral, en permettant à la lumière de pénétrer profondément dans l'îlot. Le public est invité à cheminer par cette incision qui offre des liens internes, aussi bien entre les éléments programmatiques qu'entre les espaces urbains. Ainsi, cette «coupe» établit des liaisons entre la place des Festivals et le futur espace vert au nord du site. Elle relie aussi le projet au vaste réseau souterrain de commerces et de transport.

Les éléments de chacune des parties du programme s'entrelacent et se superposent au sein de l'îlot, créant une composition imbriquée d'espaces publics, privés, culturels, commerciaux et de bureaux.

Adapté d'un texte préparé par Hillier

LEA ZEPPELELLI, ARCHITECTE O.I. JEAN BEAUDOIN

MONTRÉAL, CANADA

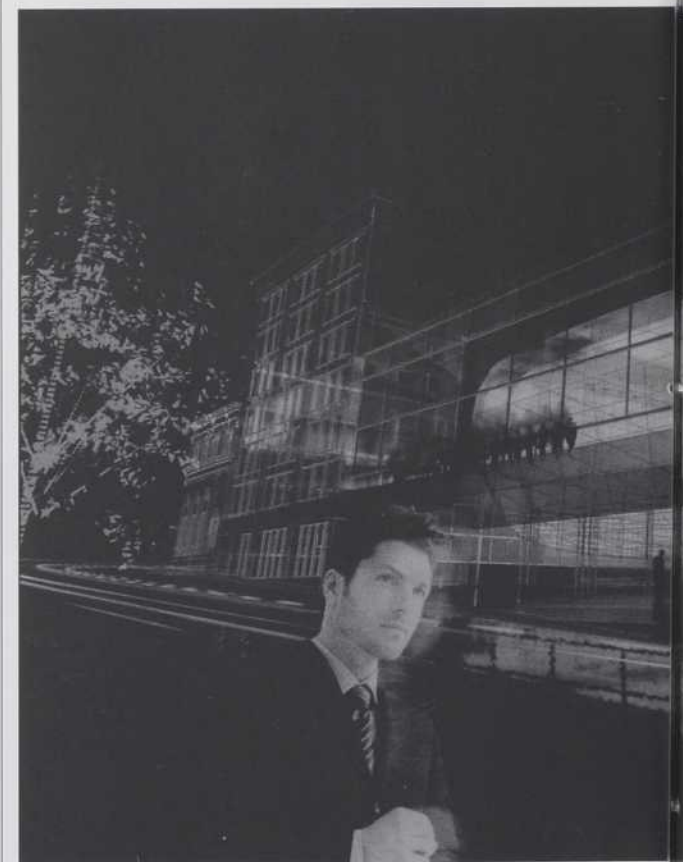
PASSAGES

Le projet contribue à révéler le potentiel urbain du site par l'arrimage des pôles nord et sud et par l'interface scénographique est et ouest. Au nord, la tour administrative devient le portail vers le secteur et affiche un signal urbain du gouvernement québécois. Au sud, la salle de l'Orchestre intensifie le caractère culturel de l'endroit. D'ouest en est, le Conservatoire exprime une séquence programmatique fragmentée et permet des ouvertures sur un jardin urbain. Un passage ouvert accessible de la rue de Bleury permet l'entrée au Conservatoire d'un côté, tout en offrant une ouverture sur les ponts dans le jardin vers la rue Jeanne-Mance.

Le tout est relié par des passages : le «Couloir de verre», qui offre un accès aux jardins et au métro, une «Promenade des festivals», qui intègre toutes les formes de transit, et les sentiers dans le jardin.

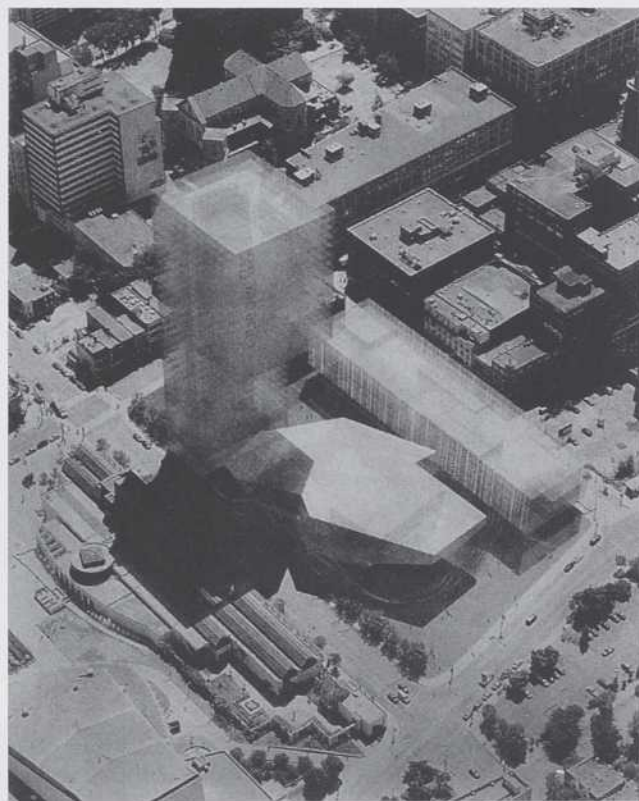
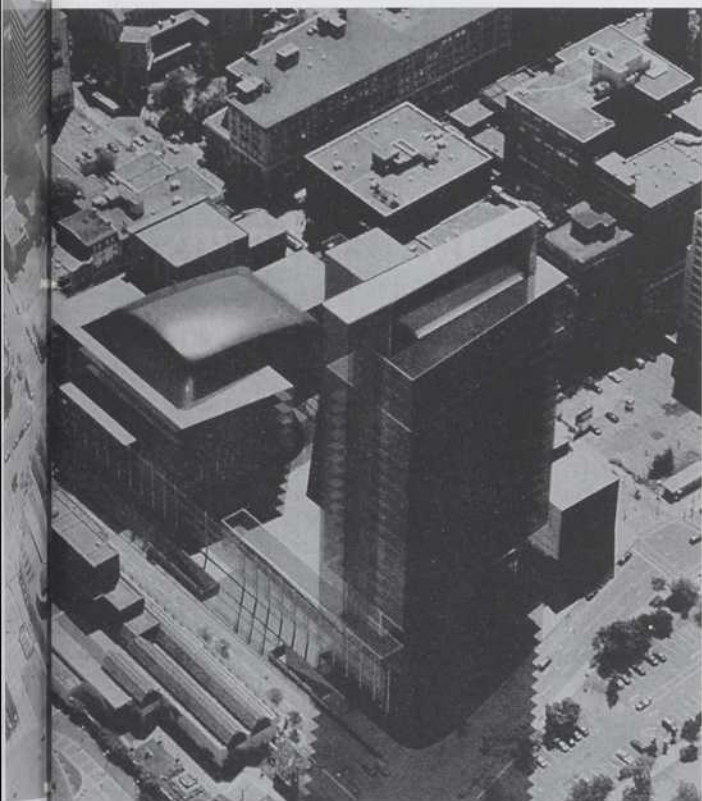
Adapté d'un texte préparé par Lea Zeppetelli, architecte / O.I. Jean Beaudoin

Élévation, boul. de Maisonneuve



MASSIMILIANO FUKSAS ARCHITETTO

ROME, ITALIE



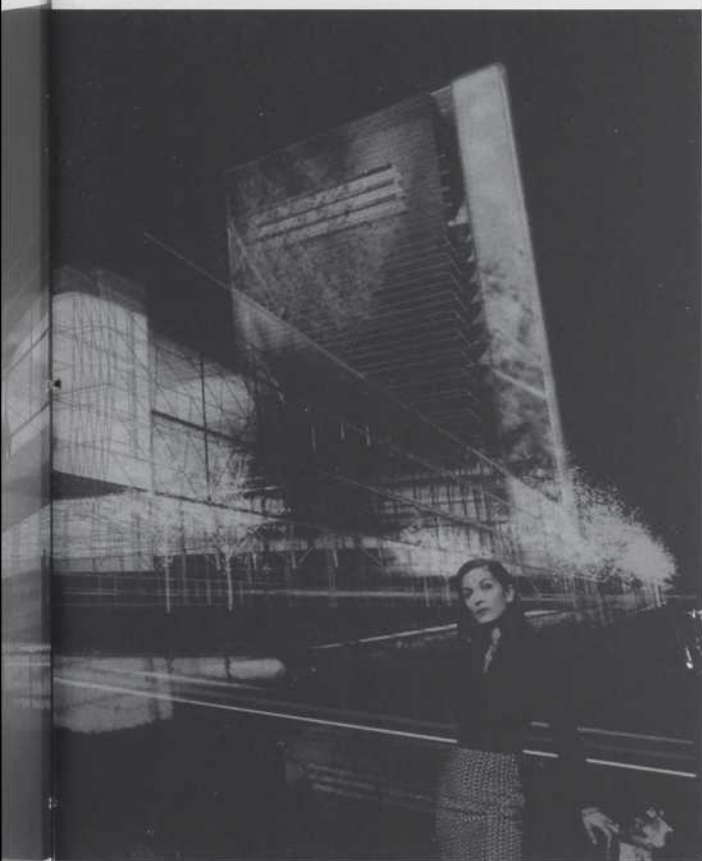
DUALITÉ

Le point de départ du projet du complexe est la dualité entre le monde en surface et le monde souterrain de Montréal.

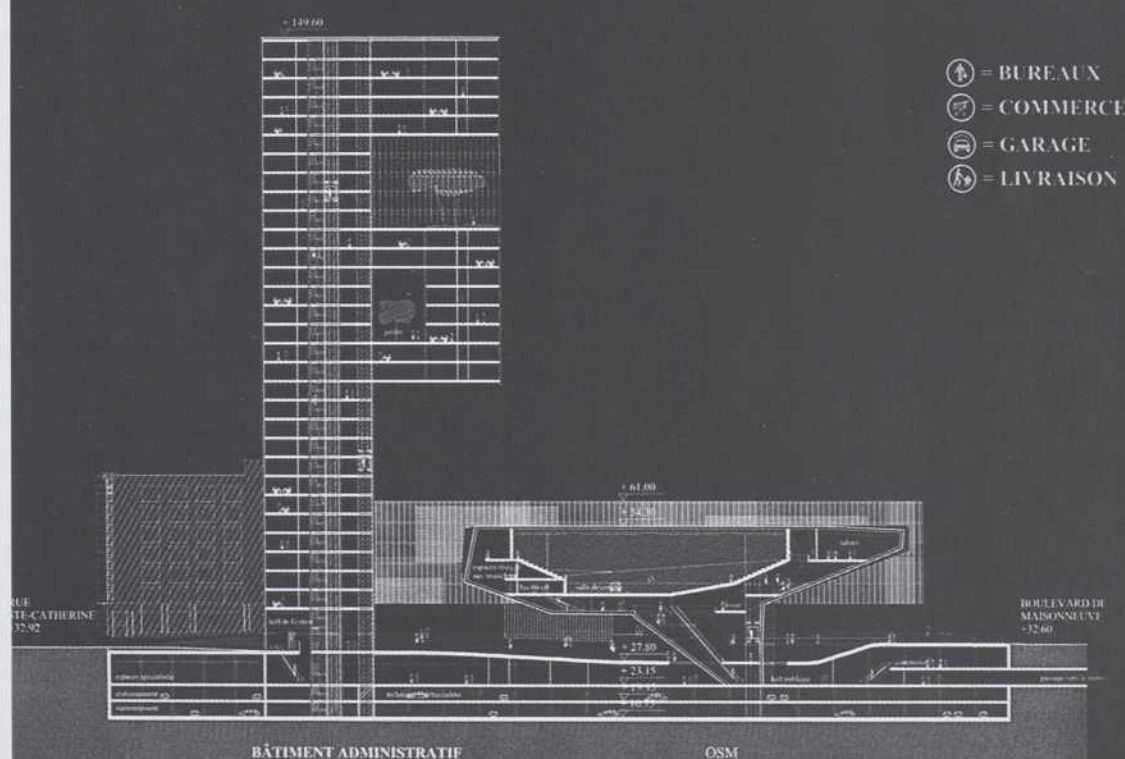
Le programme est réparti en trois bâtiments nettement définis, tout en délimitant avec les bâtiments existants deux espaces libres distincts. Le hall d'entrée comportant trois étages, véritable carrefour des chemins, réunit le souterrain à la surface.

La tour administrative, «gardienne» de l'îlot, surplombe le hall public. Le volume suspendu de l'Orchestre définit la topographie des environs ainsi que la place en dessous. Le pied de ce volume transperce la place extérieure jusqu'au hall public souterrain.

Adapté d'un texte préparé par Massimiliano Fuksas Architetto



Coupe longitudinale



- ⬆ = BUREAUX
- ⬆ = COMMERCE
- ⬆ = GARAGE
- ⬆ = LIVRAISON



Venez découvrir la différence
Systèmes architecturaux. Portes & fenêtres aluminium-bois.

ALUMILEX

3425, boul. Industriel, Montréal
514.955.4135 • 1.866.955.4135



Constructo vous offre des services **simples** et **conformes à la loi** pour bien mener à terme vos appels d'offres.

SERVICE DE PUBLICATION

En utilisant nos services, vous vous assurez que la publication de vos appels d'offres est conforme à la loi.

SERVICE-CONSEIL POUR
LA RÉDACTION DE VOS AVIS
D'APPELS D'OFFRES

> Information obligatoire
> Information nécessaire
> Délais > Terminologie > Rédaction, etc.

PLANS ET DEVIS
DE CONSTRUCTION

> Reproduction certifiée ISO
> Distribution garantie dans tout le Québec
> Service personnalisé

(514) 745-5720 • 1 800 363-0910 • avisconstructo@transc.com • constructo.ca

BENOTHERM

fait partie de
vos plans



Parce que vous misez sur la performance

BENOTHERM

- Isolant thermique et acoustique de cellulose
- Résistance thermique à R 3,7/po
- Résistance supérieure aux flammes
- Propriétés insonorisantes d'une efficacité supérieure démontrée

BENO-THERM

ne contient

NI AMIANTE
FIBRE DE VERRE
FORMALDÉHYDE

Un isolant naturel pour une meilleure qualité de vie

BENOLEC

1451, Nobel, Ste-Julie (Québec) Canada J3E 1Z4
Tél.: (450) 922-2000 / Fax: (450) 922-4333
www.benolec.com / info@benolec.com



100% FIBRES RECYCLÉES

COMMUNIQUÉ

Les nouveaux panneaux intérieurs Aqua-Tough^{mc} de marque Fiberock^{md} offrent une résistance exceptionnelle aux mauvais traitements, à l'eau, aux moisissures et au feu

Les panneaux intérieurs AQUA-TOUGH^{mc} de marque FIBEROCK^{md} sont conçus pour offrir une résistance accrue aux mauvais traitements tout en offrant un rendement supérieur à celui des panneaux à surface en papier ou en mat de fibres de verre. La formule AQUA-TOUGH exclusive assure la résistance à l'eau de bord en bord et les panneaux sont homologués pour utilisation dans les endroits humides, y compris les enceintes de bain. Des essais de laboratoire indépendant confirment que ces panneaux assurent une résistance supérieure aux moisissures selon la norme D3273-00 de l'American Society for Testing and Materials (ASTM). Conçus pour permettre une installation et une finition comme celles des panneaux classiques, les nouveaux panneaux sont dotés d'une surface lisse qui peut être peinte ou finie par un carrelage de céramique. Ils sont offerts dans une épaisseur de 1/2 ou de 5/8 de pouce; le panneau d'une épaisseur de 5/8 de pouce est homologué UL et comporte un indice de résistance au feu (Type X). Ils constituent la solution parfaite pour les endroits très passants où la résistance aux mauvais traitements, à l'humidité, aux moisissures et au feu est particulièrement importante, notamment les écoles, les établissements de soins de santé et les résidences. Tout comme les autres produits FIBEROCK, les nouveaux panneaux sont fabriqués à l'aide de la technique de gypse renforcé de fibres exclusive à CGC Inc. Ils renferment 95 pour cent

de matières recyclées, ce qui en fait un bon choix pour des projets de construction respectueux de l'environnement. La nouvelle gamme de produits a mérité le certificat «Green Cross» décerné par l'organisme d'essai indépendant Scientific Certification Systems (SCS), qui évalue le bien-fondé des allégations des fabricants sur le plan de l'écologie. En outre, ces panneaux constituent une excellente solution dans les applications LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) du Green Building Rating System^{mc}. Les panneaux d'une épaisseur de 1/2 pouce et de 5/8 de pouce sont offerts en largeur de 36 ou de 48 pouces et en longueur allant jusqu'à 12 pieds. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec CGC Inc., ou consultez le site Web de l'entreprise à www.cgcinc.com.



FESTIVAL D'ARCHITECTURE 2004

VILLE DE QUÉBEC
16 - 19 JUIN

Pour la première fois de son histoire, l'Institut royal d'architecture du Canada tiendra son Festival annuel dans la ville de Québec, site du patrimoine mondial et joyau de l'architecture canadienne.

Soyez des nôtres !

Pendant ce Festival, vous aurez l'occasion

de réfléchir à l'avenir de la profession, lors de débats d'experts sur le thème de cette année : *Futur de l'architecture – un risque collectif ?*

d'élargir vos perspectives sur le rôle de l'architecte au regard de la création d'une société viable, avec **Albert Jacquard**, éminent humaniste et théoricien européen ;

d'apprendre de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de pratique, grâce aux activités de formation continue ;

d'échanger avec des collègues, des représentants gouvernementaux et des commanditaires de l'industrie, lors du Gala de la présidente et des nombreuses autres occasions de réseautage ; et

de découvrir la beauté et le charme du Vieux-Québec et de ses environs, par vous-même ou lors de visites et excursions organisées à l'intention de toute la famille.

Le programme préliminaire du Festival est maintenant disponible sur le site Web de l'IRAC : www.raic.org.

Au plaisir de vous rencontrer en juin !



VOUS LEUR OFFREZ DES

idées

QUI SE DÉMARQUENT BIEN.

NOUS LEUR OFFRONS DES

solutions

QUI S'APPLIQUENT BIEN.



institutionnel

commercial

résidentiel

industriel

Peu importe l'originalité et les exigences de votre conception, les professionnels savent qu'ils peuvent se fier à Benjamin Moore pour des produits qui rencontrent – et même surpassent – vos attentes.

Pour plus d'informations techniques, appelez dès aujourd'hui au 1 800 361-5707.



CONCOURS ET QUALITÉ ARCHITECTURALE

blics. Bien soutenus dans leur travail par la commission technique dont le rapporteur était Stéphane Laflamme, le conseiller professionnel et le secrétaire ont veillé à l'application stricte des règlements, à l'équité absolue entre les concurrents, au respect des principes de confidentialité des auteurs et à ceux de transparence de la procédure et à l'atteinte des objectifs fixés par la Société immobilière du Québec. Ils ont apporté une aide précieuse, toujours pertinente, au président et aux membres du jury.

La composition d'un jury est toujours une affaire délicate car elle peut, dès le lancement d'un concours, mener à présager d'une orientation vers une seule tendance architecturale. Ceci est susceptible de restreindre la diversité des propositions et la fonction émulative d'un concours. Bien que cela puisse se concevoir pour certains concours fermés, tout doit être mis en place pour favoriser un grand éventail de propositions dans un concours ouvert. Le choix du président et celui des membres du jury, pour ce premier concours ouvert à l'échelle internationale tenue au Québec, s'est donc fait dans un esprit d'ouverture avec la volonté de favoriser un débat et un jugement équilibré. La perspective de délibérations ardues portant sur les grands enjeux disciplinaires, professionnels et culturels des pratiques innovantes en architecture, justifiait d'en appeler à la collaboration de deux personnalités aux idées et aux réalisations si contrastées que sont Oriol Bohigas de Barcelone et Toyo Ito de Tokyo. Ces deux architectes qui oeuvrent autant au plan local qu'au plan international, sont reconnus pour leur action et leur influence dans l'élaboration de projets architecturaux en contexte urbain. Leurs positions dans les débats contemporains constituent des repères fondamentaux pour aborder la question des stratégies urbaines et le renouvellement des approches conceptuelles en architecture. Outre ces deux architectes internationaux et le président, le jury rassemblait aussi Sophie Charlebois, reconnue dans les milieux de l'art et de l'architecture pour ses projets d'expérimentation, Denys Marchand, expert en patrimoine bâti et questions urbanistiques, David Covo, professeur et directeur de l'École d'architecture de l'université McGill représentant la Ville de Montréal, Madeleine Careau, directrice générale de l'Orchestre symphonique de Montréal, Pierre-Denis Cantin du ministère de la Culture et des Communications du Québec et Jean-Pierre Joly, directeur de l'architecture et de l'ingénierie pour la SIQ, de la ville de Québec. Chacun des membres du jury a su exprimer son point de vue, son appréciation des propositions et son évaluation. Tous les membres du jury ont contribué à la richesse des débats et aidé à dégager des choix réfléchis, parfois opposés, mais toujours discutés pour parvenir à des décisions majoritaires menant toujours à un consensus final et à des décisions unanimes, et cela à l'issue de chacune des deux étapes du concours.

LA PREMIÈRE ÉTAPE

Cent douze (112) propositions en provenance de vingt-trois (23) pays ont été reçues pour la première étape dont une seule a été jugée irrecevable. Trente-sept (37) de ces propositions provenaient du Canada, vingt-quatre (24) des États-Unis, trente et une (31) d'Europe et vingt (20) du reste du monde. Un succès réel pour une première tentative à l'échelle internationale. Les membres du jury ont donc examiné les cent onze (111) propositions acceptées et ont tenu leurs délibérations les 22, 23 et 24 janvier 2003 à Montréal. Les critères de jugement étaient répartis en deux grandes familles : **aspects conceptuels et aspects techniques**. Les aspects conceptuels étaient abordés en quatre points : l'approche conceptuelle et urbanistique, l'expression du parti architectural, la réponse aux attentes symboliques et fonctionnelles, la clarté et la précision de la présentation. Les aspects techniques comprenaient : la faisabilité budgétaire, la conformité au programme sommaire, la faisabilité technique, le potentiel de l'organisation spatiale versus les objectifs de la programmation. Cinq finalistes

ont été retenus et cinq mentions ont été attribuées par le jury à l'unanimité.

LA DEUXIÈME ÉTAPE

Appelés à se renforcer si nécessaire, les finalistes de la première étape se sont constitués en équipe et celles-ci étaient :

- De Architekten Cie + Aedifica TPL Architecture
- Cohlmeier Architects Limited en consortium avec Provencher Roy + Associés architectes / Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes / Cardinal Hardy et associés architectes
- Nomade + Lemay
- Opus 4 Busby + Associates / Procenium architecture / Beauchamp Bourbeau Réal Paul / Arcop Architectes
- Saucier + Perrotte / Menkès Shooner Dagenais Architectes

Le jury s'est réuni les 5, 6, 7 et 8 mai 2003 à Montréal. Retenu pour des raisons très graves à Tokyo, Toyo Ito a été remplacé par Richard de la Riva, architecte et membre substitut. Le premier jour, la commission technique a présenté son rapport au jury et celui-ci a procédé à un premier examen des propositions. Le deuxième jour a été consacré à la présentation de sa proposition par chacune des équipes finalistes. À la suite de ces présentations, une première délibération du jury a permis de situer la difficulté du choix, compte tenu de la qualité des propositions soumises et des aspects spécifiques et distincts de chacune d'entre elles.

Durant les deux journées suivantes, le jury a examiné, évalué et noté les cinq propositions. Le rôle de la commission technique a été essentiel. Pour l'évaluation des propositions soumises par les finalistes, le jury a utilisé les critères suivants : **aspects architecturaux** (Intention formelle et résolution du parti architectural; Insertion dans l'environnement, qualité des espaces et, en particulier, des espaces publics; Organisation spatiale de la circulation et des liens entre les entités du projet; Réponses aux attentes symboliques et fonctionnelles; Choix des matériaux au regard des critères de durabilité et de leur facilité d'entretien; Stratégie d'intégration d'éléments de développement durable; Clarté et élégance de la présentation) et **aspects généraux d'évaluation et de conformité au programme de construction** (Approche fonctionnelle et opérationnelle du concept au regard des objectifs exprimés au programme; Approche de réalisation préconisée au regard du respect de l'échéancier du programme; Faisabilité technique du concept au regard de l'intégration de la charpente et des services électriques, mécaniques et scénographiques; Conformité aux exigences du programme de construction).

Chacune des propositions a fait l'objet d'un examen individuel et collectif de la part des membres du jury. Tous ont été appelés à exprimer clairement, au mieux de leur connaissance et en s'appuyant, lorsque nécessaire, sur l'avis du rapporteur de la commission technique ou du conseiller professionnel, une évaluation individuelle de chaque proposition à partir des critères retenus.

À l'aide de la grille d'évaluation, les membres du jury ont pu procéder à une première sélection visant à retenir les propositions appelées à être discutées à nouveau en vue du choix final. Le jury a eu beaucoup de difficultés à départager les concurrents et il a finalement retenu quatre propositions pour la suite des délibérations. Le président a fait reprendre la discussion, proposition par proposition et a demandé à chaque membre du jury d'en dégager pour chacune les qualités spécifiques au regard des aspects et des critères d'évaluation. Un débat contradictoire a permis de mieux partager les points de vue de chacun. Une nouvelle évaluation ordonnée a alors été produite par chaque membre du jury sous la forme d'un vote secret. Dévoilé par le secrétaire du jury, ce vote plaçait la proposition de l'équipe De Architekten Cie + Aedifica TPL Architecture nettement en avance sur les autres. Le président a alors proposé aux membres du jury de rete-

nir cette équipe comme lauréate. Le jury a voté cette proposition à l'unanimité. L'équipe De Architekten Cie + Aedifica TPL Architecture, a été déclarée lauréate du Concours international d'architecture pour le Complexe culturel et administratif de Montréal.

Pour clore cette présentation, je commenterai la décision du jury. Tout comme les autres propositions, le projet soumis par la firme lauréate De Architekten Cie + Aedifica TPL Architecture, a su préserver et développer les qualités annoncées dans sa proposition de la première étape. C'est, sans aucun doute, sa capacité à résoudre dans une seule typologie, un édifice multifonctionnel, les enjeux architecturaux et urbains qui lui ont valu de se distinguer des cinq autres finalistes. Sa géométrie d'apparence simple se révèle plus complexe à l'examen et le dessin comme la maquette dévoilent une construction polymorphe aux espaces intérieurs, horizontaux comme verticaux, surprenants par leur diversité et leur potentialité pour les programmes fixés. L'édifice est habité par l'Orchestre symphonique de Montréal et la tension des cordes et le souffle des cuivres animent son volume comme ses parois. Cette proposition, puisant encore dans le répertoire moderne, est déposée sur une dalle urbaine faisant écho à la Place des Arts, mais avec la subtilité que l'on retrouve, par exemple, dans l'ensemble de Westmount Square. Les éléments patrimoniaux sont mis en valeur, marquent bien les rues. L'angle de la rue Sainte-Catherine avec la rue Jeanne-mance est symboliquement rétabli par un prisme légèrement altéré pour en signaler la fonction culturelle. De l'ouest, quartier de la fourrure, à l'est, Place des Arts, le projet articule une séquence spatiale originale et cohérente avec l'histoire urbaine de Montréal. Du nord au sud, il consolide le boulevard de Maisonneuve, active au passage la rue Jeanne-Mance et noue une relation concrète avec la future Place des spectacles. Cette proposition répond aux attentes du concours et par son audace ouvre Montréal sur des horizons nouveaux pour son rayonnement culturel à l'échelle internationale.

Finalement, regardant en arrière, ce concours, quelle qu'en soit son issue, aura été d'une grande richesse pour le développement de l'architecture au Québec. Les cent onze (111) propositions examinées minutieusement et jugées après réflexion, sont majoritairement d'un niveau exceptionnel. Au-delà de l'intérêt des concours pour la procédure de la commande publique, pour leur valeur formatrice des maîtres d'ouvrages, pour la recherche et l'expérimentation qu'ils exigent, pour l'information et la transparence qu'ils imposent, pour l'ouverture au débat public qu'ils appellent, existe tout d'abord la contribution des architectes qui répondent nombreux à ces invitations, remettant parfois en question leur propre façon de faire, puisant dans leurs ressources techniques et créatives pour développer les meilleures solutions aux problèmes posés. C'est le mérite de ce concours et de ces 111 propositions qui serviront le développement culturel du Québec.

RÉFÉRENCES :

- *Guide des concours d'architecture du Québec*, Ordre des architectes du Québec, 1995
- Bernard Huet, *De la qualité architecturale des édifices publics à l'architecture publique*, in *Architecture publique* 1990, Mardaga, Bruxelles, 1990
- Denis Lemieux, *L'architecture québécoise à l'aube de l'an 2000 : la table est mise*, ARQ 108, 1999
- Jack L. Nasar, *Design by competition*, Cambridge, 1999
- Elisabeth Tostrup, *Architecture and rhetoric*, Papadakis publishers, Londres, 1999

Georges Adamczyk est le directeur de l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement à l'Université de Montréal. Il a agi comme président du jury du concours international pour le Complexe culturel et administratif de Montréal. Il est chercheur associé au Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP) à l'École d'architecture.

Préfabriqué – Une enveloppe de bâtiment durable



Architect: Zeidler Grinnell - Partnership

Lorsqu'il est question de protéger l'intérieur de votre bâtiment contre l'infiltration de l'eau et de l'air, le béton préfabriqué procure une enveloppe qui résiste aux rigueurs de la nature à travers le temps.

Avantages fonctionnels du béton préfabriqué

- Enveloppe de bâtiment efficace
- Palette de couleurs et de textures
- Propriétés thermiques avantageuses
- Isolation acoustique
- Résistance au feu
- Durabilité – peu ou aucun entretien
- Capacités structurales

Avantages pour le chantier

- Possibilité d'un seul intervenant responsable
- Économie de temps
- Économie de frais d'installation
- Fermeture rapide
- Programmation des corps de métier
- Niveau de bruit peu élevé



100-196 avenue Bronson, Ottawa, Ontario, Canada K1R 6H4
Tel: (613) 232-2619 Fax: (613) 232-5139 Sans Frais: 1-877-937-2724
E-mail: info@cpci.ca > Contactez-nous pour plus de renseignements
Localisez le préfabriquant le plus près de chez vous en consultant le site www.precastsearch.com

www.cpci.ca

INSTITUT CANADIEN DU BÉTON PRÉFABRIQUÉ ET PRÉCONTRAIT

Le Béton Préfabriqué... Votre Alternative!



TUILES · ARDOISES · PIERRES

CERA
GRES

www.ceragres.ca

MONTRÉAL

T: 514.384.2225

F: 514.384.7205

9975, boul. Saint-Laurent

Montréal QC

H3L 2N5

QUÉBEC

T: 418.692.1711

F: 418.692.0711

265, Saint-Paul

Québec QC

G1K 3W6

ADMINISTRATION ET ENTREPÔT

T: 514.384.5590

F: 514.384.6864

1370, Chabanel Ouest

Montréal QC

H4N 1H4